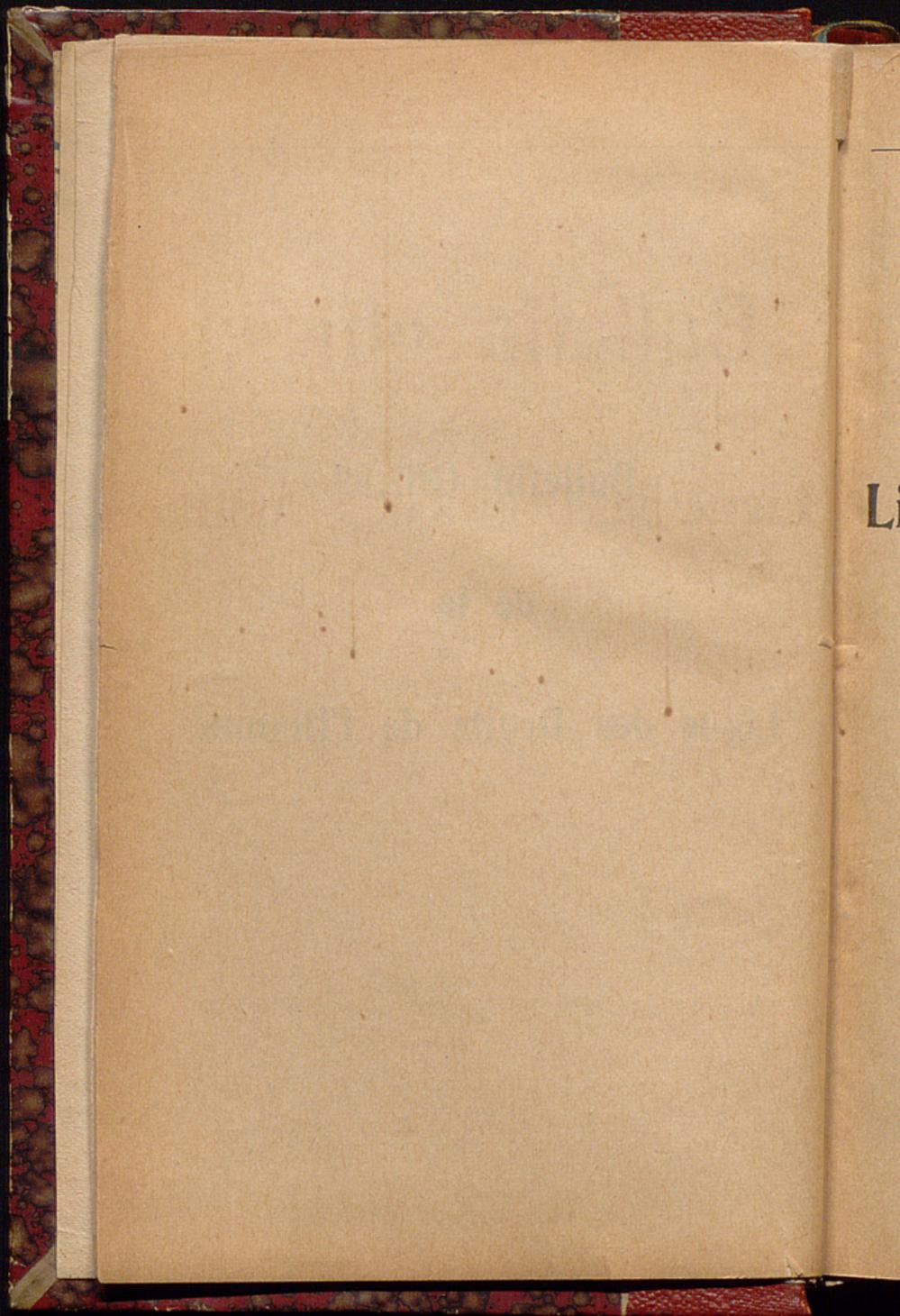


Bulletin Officiel  
de la  
Ligue des Droits de l'Homme



ANNÉE 1903

---

**Bulletin officiel**  
de la  
**Ligue des Droits de l'Homme**

---

**TOME III**

---

PARIS  
LIGUE FRANÇAISE  
POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN  
I, RUE JACOB, I

---

1903

E  
3

A

da  
at  
me  
pu  
tra  
ciè  
I  
124  
Dro  
des  
retr  
été  
affa  
tion  
avor  
Lig  
fidèl

## Aux membres de la Ligue des Droits de l'Homme

Chers Collègues,

Au moment où le BULLETIN OFFICIEL entre dans sa troisième année, le Comité central croit devoir attirer de la façon la plus pressante l'attention des membres de la Ligue des Droits de l'Homme sur cette publication qui, en les initiant aux efforts et aux travaux de l'œuvre commune, leur permet de s'associer plus étroitement chaque jour à ses progrès.

Le BULLETIN OFFICIEL de 1902 résume, dans ses 1240 pages, l'ensemble de l'activité de la Ligue des Droits de l'Homme pendant l'année écoulée. La table des matières, par laquelle il se termine, permet de retrouver immédiatement toutes les questions qui ont été étudiées, les vœux qui ont été formulés et les affaires dans lesquelles le Comité central ou les sections sont intervenus. Il forme un volume qui, nous en avons l'espoir, attestera aux yeux de tous, que la Ligue des Droits de l'Homme s'efforce de remplir fidèlement la tâche qu'elle s'est assignée, et que, non

seulement elle organise dans la France entière une incessante propagande en faveur des principes de la Déclaration de 1789, mais encore qu'elle en réclame en chaque circonstance la stricte application et que, comme le dit l'appel qu'elle adresse à tous les bons citoyens, quiconque est victime d'un abus, d'une injustice ou d'une illégalité, est sûr de trouver auprès d'elle une aide fraternelle et dévouée.

### LE COMITÉ CENTRAL

L. TRARIEUX, sénateur, ancien ministre de la justice, président  
FERDINAND BUISSON, député de la Seine, directeur honoraire de l'enseignement primaire, vice-président.  
LOUIS HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, vice-président.

MATHIAS MORHAPDT, homme de lettres, secrétaire général.  
GEORGES BOURDON, homme de lettres, secrétaire général adjoint.  
LUCIEN FONTAINE, industriel, trésorier général.  
ANATOLE KOPENHAGUE, trésorier général adjoint.

EMILE BOURGEOIS, maître de Conférences à l'École normale supérieure.

E. BRISSAUD, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux.

E. BROCHOT, ouvrier électricien.

J.-J. CLAMAGERAN, sénateur.

DELPECH, sénateur.

E. DUCLAUX, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur.

HENRI FONTAINE, industriel.

D<sup>r</sup> GLEY, membre de l'Académie de médecine.

PAUL GUIEYSSE, ancien ministre, député.

YVES GUYOT, directeur politique du journal *Le Siècle*.

LUCIEN HERR, agrégé de l'Université.

D<sup>r</sup> J. HÉRICOURT, chef adjoint du laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris.

D<sup>r</sup> GEORGES HERVÉ, professeur à l'École d'Anthropologie.

- D<sup>r</sup> J.-P. LANGLOIS, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.  
D<sup>r</sup> LOUIS LAPICQUE, maître de Conférences à la Sorbonne.  
PAUL MEYER, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes.  
A. MOLINIER, professeur à l'Ecole des Chartes.  
THADÉE NATANSON, rédacteur en chef de la *Revue Blanche*.  
FRANÇOIS DE PRESSENSÉ, député du Rhône.  
EUGÈNE PRÉVOST, avocat à la Cour d'appel de Paris.  
JEAN PSICHARI, directeur d'études à l'école des Hautes-Etudes.  
A. RANC, ancien sénateur, rédacteur en chef du *Radical*.  
A. RATIER, sénateur.  
D<sup>r</sup> PAUL RECLUS, membre de l'Académie de médecine.  
JOSEPH REINACH, ancien député.  
CHARLES RICHEL, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine.  
G. SÉAILLES, professeur à la Faculté des Lettres.  
SEIGNOBOS, maître de Conférences à la Faculté des Lettres.  
ERNEST VAUGHAN, directeur de *l'Aurore*.

## COMITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES

### AIN

- BAGÉ-LE-CHATEL (canton de). — Georges CHAMBARD, constructeur, à Feillens, président ; Jean-Marie JEANTET, instituteur, à Feillens, secrétaire-trésorier.  
CHATILLON-SUR-CHALARONNE. — Gaspard VAPILLON, propriétaire, président ; Jouandeau, professeur d'agriculture, secrétaire.  
GEX. — D<sup>r</sup> BALLIVET, conseiller général, maire, président d'honneur ; Auguste RICHARD, conseiller d'arrondissement, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, président ; Henri BERTHILLIET, retraité, 1<sup>er</sup> vice-président ; Eugène MULLER, greffier de paix, à Ferney-Voltaire, 2<sup>e</sup> vice-président ; Eugène DURAFORG, lapidaire, à Mijoux, 3<sup>e</sup> vice-président ; Eugène FLEUTRET, instituteur, à Versonnex, secrétaire général ; Joseph BOCCARD, rédacteur au *Petit Gessien*, secrétaire adjoint ; Louis GUYOT, receveur municipal, trésorier ; Auguste GROSLEZIAT, diamantaire, à Tougin, trésorier adjoint.  
MEZLRIAT. — Frédéric CURTIL, maire et horloger, président ; Eugène GENTON, propriétaire, vice-président ; PERRIN, directeur de l'Ecole publique, secrétaire ; Paul PONCET, minotier, trésorier ; Charles NÈVEUX, négociant archiviste-bibliothécaire.  
OYONNAX. — Eugène PIQUET, négociant, président ; MORAND, fabricant, secrétaire ; C. MONTILLET, instituteur, à Veyziat, secrétaire adjoint ; François PROST, fabricant, trésorier.  
TRÉVOUX. — Pierre ANTOINE, avoué, président ; Jules ROSIEZ,

rentier, vice-président ; Léon VIVANT, agent-voyer communal, trésorier-secrétaire.

VILLARS-LES-DOBES. — Jean BUTILLON, hôtelier, président ; TAILLANDIER, cafetier, secrétaire-trésorier.

### AISNE

SAINT-QUENTIN. — Paul TROCMÉ, manufacturier, boulevard Gambetta, 136, président ; Etienne GARIN, industriel, rue de l'Evêché, 20, secrétaire général ; Edmond CLÉMENT, instituteur, secrétaire adjoint ; Jules BOURNICHE, instituteur, rue des Glatiniers, 46, trésorier.

CHAUNY. — GRONIER, banquier, ancien président du tribunal de commerce, conseiller municipal, président ; LENGLET-DAULÉ, négociant, conseiller municipal, vice-président ; Auguste BACRO, commis des contributions indirectes, secrétaire-trésorier.

LA FLAMENGRIE. — BISSEUX-WATIER, cultivateur, Le Chêne-Bourdon-de-Bas, à Landouzy-la-ville, président ; E. BELLE, secrétaire.

JEANCOURT. — Samuel DESMARESTS, président ; DANIEL, instituteur, à Vendelles, secrétaire ; QUIÈVREUX, instituteur, au Vergnier, trésorier.

NOYAL. — BURIDANT, président provisoire.

ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE. — Camille VATIN, au mont d'Origny, président ; Emile FRAILLON, brasseur, conseiller municipal, et Henri Moisson, employé, conseiller municipal, vice-présidents ; Léon Emile MEUNIER, débitant, secrétaire-trésorier.

### BASSES-ALPES

DIGNE. — Joseph REINACH, ancien député, et Hippolyte GRIVET, propriétaire à Gaubert-Digne, présidents d'honneur ; Paul SABOURAULT, avocat, rue Prête à partir, président ; ANSELME, conseiller municipal, et Emile SALVAN, marchand de bois, vice-présidents ; Fernand BLANC, employé à la Trésorerie générale des Basses-Alpes, secrétaire adjoint ; Paul CHABERT, trésorier.

AIGLUN. — Lieutenant-Colonel PICQUART, président d'honneur ; Paul AUZET, président ; Pierre PONS fils, conseiller municipal, vice-président ; Joseph PONS fils, secrétaire général ; Léon GIRAUD, secrétaire adjoint ; Paul CHRISTIAN, trésorier.

BARREME. — Laurent LEJEUNE, président ; Louis PAUL, négociant-chapelier, vice-président ; Frédéric GUICHARD, entrepreneur, secrétaire ; François MAUREL, boulanger, trésorier.

LE CASTELLET, par Oraison. — Paul MARION, président d'honneur ; TOUSSAINT BEC président ; Justin MARIN, vice-président ; Justin TOURNIAIRE, secrétaire ; Louis ARNOUX, trésorier.

LE CHAFFAUT. — Baptistin BAGARRY, président ; Alphonse CHABAUD, vice-président ; Adrien AYMES, trésorier.

MALLJAI. — DEFARGE, député des Basses-Alpes, président d'honneur ; François CHAUMETON, entrepreneur, maire, président ; Léon

BLANG fils, négociant, conseiller municipal, vice-président; Jean-Baptiste GASSEND, coiffeur, conseiller municipal, vice-président; Joseph LÉOTARD, instituteur, secrétaire; André HÉRON, cultivateur, trésorier.

MEZEL. — Joseph REINACH, ancien député, président d'honneur; D<sup>r</sup> Eugène CHAUDONY, président; Joseph BELLON, cafetier, vice-président; Maurice CHABAUD, à Estoublon, vice-président; Jules HERMITTE fils, charron, secrétaire; Henri ARNOUX, maître tailleur, trésorier; Auguste BRÉMOMD, instituteur à Estoublon, secrétaire-trésorier.

MIRABEAU. — Auguste DELAYE, maire, président; Jean MATHA, cultivateur, vice-président; Séraphin ARTON, cordonnier, secrétaire; Félix MENG, trésorier.

LES OMERGUES. — G.-A. HUBBARD, député, président d'honneur; Ernest TARDIEU, retraité, président; Henri POINT, facteur-receveur, vice-président; Adolphe PAUL, instituteur, secrétaire; J.-B. GABERT, maire, trésorier.

ORAISON. — J. REINACH, président honoraire; Jean-Pierre MILANY, rentier, président titulaire; Joseph BOUFFIER, conseiller municipal, vice-président; Henri AUBERT, boulanger, secrétaire; Casimir GIRIEUD, entrepreneur de maçonnerie, trésorier.

SAINT-VINCENT-SUR-JABRON. — G. HUBBARD, député, président d'honneur; J.-B. JULIEN, maréchal-ferrant, président; Casimir DURAND, propriétaire, vice-président; Louis PAUL, instituteur, secrétaire; Albert GONSAUD, boulanger, trésorier.

RIEZ. — Siméon MOUSSU, maçon, président; Pierre-Jean ARMELIN, cultivateur à Roumoules, vice-président; Joseph GASQUET, propriétaire, vice-président; Antonin ALLAUD, bourellier, secrétaire général; Louis AUGARDE, propriétaire, secrétaire adjoint; Alexandre GUILLAUMONT, quincaillier, trésorier.

SISTERON. — Ferdinand ROUGIER, ex-président du conseil d'arrondissement, trésorier de la caisse d'épargne, président; Eugène ROA, marchand tailleur, ancien conseiller municipal, vice-président; J.-B. FERRAND fils, négociant, secrétaire général; Henri GAUBERT, fils, boulanger, secrétaire adjoint; Edmond GIRAUD, négociant en spiritueux, trésorier.

## HAUTES-ALPES

GAP. — J.-M. SAUYA, rentier, conseiller municipal, à Puy-Maure, président; Louis TRINQUIER, limonadier, rue de l'Hôpital, vice-président; Hippolyte GAUMAND, boulevard Lamartine, 7, secrétaire; Claude JAYET, répétiteur général au lycée, avenue de Veynes, 10, trésorier.

## ALPES-MARITIMES

NICE. — L. MALAQUIN, ruelle des Prées, 4, président; Paul Ondo, rue Gioffredo, 27, et Raymond MILHAUD, avocat, rue de l'Hôtel des postes, 11, vice-présidents; Paul MONTEL, rue Pastorelli, 19, secrétaire; J. ZUNINO, rue Bavastro, 6, secrétaire adjoint; Jules CARON, Villa Maillard, près la gare du Sud, trésorier.

ANTIBES. — RIEAUT, chef d'escadron en retraite, cours Mas-séna, 35, président ; Pierre-Paul FARINOLE, professeur au collège vice-président ; H. ESCOFFIER, professeur au collège, secrétaire-trésorier.

MENTON. — Simon GENSOLEN, géomètre-expert, président ; J. PÉJON, secrétaire ; Marius GINÉSY, instituteur, trésorier.

PUGET-THENIERS. — Charles VIBOREL, huissier, conseiller d'arrondissement, président ; François MIQUELIS, agent d'affaires, vice-président ; Joseph LAUTARD, maître-cordonnier, secrétaire général ; François BOYER, pâtissier, secrétaire adjoint ; Thomas ROBION, employé, trésorier.

SAINT-MARTIN-DE-VÉSUBIE. — Calixte ROUX, directeur d'école, président ; COURBE-MICHELLET, sous-lieutenant des Douanes, vice-président ; DAUMAS, instituteur, secrétaire ; OLIVARI, chef cantonnier, trésorier.

### ARDÈCHE

PRIVAS. — VALLA, adjoint au maire, négociant, avenue du Petit-Tournon, président ; Gabriel DURAND, avoué, trésorier.

ANNONAY. — François BOISSY D'ANGLAS, sénateur, boulevard Berthier, 65, Paris, président ; Emile CHAPUIS, industriel, vice-président ; COURTIAL, secrétaire ; Joseph RAYMOND, conducteur des Ponts et chaussées, boulevard de la République, secrétaire ; Maurice REYNAUD, second adjoint au maire, trésorier.

AUBENAS. — Victor-Camille ARTIGE, fils, président ; Emile ROCHE, huissier, vice-président ; DAMON, conseiller municipal, secrétaire-trésorier.

BAIX. — Eugène GRAND, propriétaire-viticulteur, conseiller municipal, président ; Grégoire MARIUS, conseiller municipal, vice-président ; F. FAURITE, sellier, secrétaire ; Marius MIALOUX, propriétaire-viticulteur, trésorier.

LARGENTIÈRE. — J. ROUX, avoué, président ; Paul MERCIER, marchand tailleur, vice-président ; Victor PIRAUD, directeur du *Républicain des Cévennes*, secrétaire ; Joseph DURAND, propriétaire, trésorier.

VERNOUX. — L. CHABANETTE, conseiller d'arrondissement, président d'honneur ; Paul RISSOAN, conseiller municipal, président ; Alex. MAISONNEUVE, délégué cantonal, vice-président ; Louis NODON, scierie mécanique, secrétaire ; CHALAVON, boulanger, secrétaire adjoint ; GANNON, hôtelier, conseiller municipal, trésorier.

### ARDENNES

SECTION RÉGIONALE DU NORD DES ARDENNES. Arrondissements de MEZIÈRES, ROCROI, SEDAN. — D. DOIZY, à Flize, président ; M<sup>me</sup> Louise LARTIGUE, propriétaire, à Givet et F. BACOT, ingénieur, rue St-Michel, 32, à Sedan, vice-présidents ; André GOUGUENHEIM, avocat, à Charleville, trésorier ; BOULLARD, agent d'assurances à Mézières, trésorier adjoint.

AMAGNE. — Pierre DESMONT, maire, conseiller d'arrondissement,

président; J.-B. BAUDON-DURAND, conseiller municipal, vice-président; Edmond MARCHAL, employé, vice-président; Camille FORET, instituteur, secrétaire général; Victor HUBINOIS, employé, secrétaire adjoint; LEBLANC-LHOSTE, employé, trésorier.

ATTIGNY. — N., président; Louis COUTIER, maire, à Charbogne, vice-président; Francis CHARLOTTEAU, cultivateur, à Alland'huy, vice-président; Paul WITRY, instituteur, à Alland'huy, secrétaire général; HOURLIER, instituteur, à Vonce, secrétaire adjoint; TRISTAN-HUON, cafetier, trésorier.

## ARIÈGE

AX-LES-THERMES. — DELPECH, sénateur, président d'honneur; Fernand CLANET, maître d'hôtel, président; Baptiste SICRE, hôtelier, et Jean COUGET, conducteur des ponts et chaussées, vice-présidents; Firmin BOYÉ, rentier, et Antoine SOUQUET, étudiant, secrétaires; Hégésippe PUDÉBAT, rentier, trésorier.

MAZERES. — Paul COMMINGE, président; Jules CUBIÈRES, secrétaire; Jules CATHALA, trésorier.

PAMIERS. — POISSON, contre-maître à l'Usine métallurgique, avenue de Toulouse, président; PIQUEMAL, ancien maire, vice-président; VERGÉ, professeur, secrétaire; Henri CALVEL, percepteur, trésorier.

SANT-GIRONS. — LADEVÈZE, professeur, président; Alfred SURRE, vice-président; BLAIZE, instituteur, secrétaire; Jean BARRIAC, trésorier.

SAVERDUN. — DELPECH, sénateur, président d'honneur; A. ROUSILLE, maire, conseiller d'arrondissement, président; Dr Max CARRIÈRE, à St-Ybars, vice-président; Franck SOL, limonadier, secrétaire; AUZEING, directeur de l'hospice, trésorier.

## AUDE

CARCASSONNE. — Alfred DARZENS, avocat, allée d'Iéna, 3, président; J. CAMPAGNAC, professeur au lycée, rue Bellevue, 4, vice-président; DAR, employé de commerce, trésorier.

CASTELNAUDARY. — Léonce GUIRAUD, président du conseil d'arrondissement, rue Nationale, président; RAYNAUD, correspondant du *Petit Méridional*, vice-président; Jean CATTENAT, rue de l'Hôpital, 38, secrétaire; BASCOUL, professeur de gymnastique, trésorier.

NARBONNE. — Cros-BONNEL, ancien député, rue Voltaire, président; GUIRAUD, pasteur protestant, vice-président; E. MILHAUD, vice-président; VIALA, correspondant du *Petit Méridional*, secrétaire; Louis DELMAS, Porte de Béziers, 14, trésorier.

## AVEYRON

RODEZ. — Gustave SOUDOYEZ, rue Teulier, 5, secrétaire; Ernest MONPILLÉ, professeur d'allemand au lycée, boulevard Sainte-Catherine, 2, trésorier.

### BELFORT (Territoire de)

BELFORT. — Georges KEGHLIN, industriel, président d'honneur; Ferdinand SCHEURER, chimiste, rue Turenne, 21; LAMBOLEY, répétiteur, rue Stractman, 16, secrétaire; David DEMET, faubourg de Montbéliard, 57, trésorier.

### BOUCHES-DÛ-RHONE

MARSEILLE. — Henri SCHLÆSING, rue Sylvabelle, 103, président; Pierre ALBIN, avocat, rue Venture, 6, secrétaire; Philippe CERRATI, boulevard du Pharo, 2, secrétaire; Edouard BARTHELET, boulevard de la Liberté, 33, trésorier; Paul PRUNIER, comptable, rue Falque, 38, trésorier adjoint.

### CALVADOS

CAEN. — E. GOBLOT, professeur de l'Université, rue Guerrière, 3, président; Eugène ROM, boulevard Saint-Pierre, 34, vice-président; Jules LECONTE, étudiant, rue Saint-Pierre, 109, secrétaire; Georges MEHENDIN, avocat, rue de l'Oratoire, 23, secrétaire adjoint; Charles RIQUIER, professeur, rue Haldot, 15, trésorier; LECHARTIER, instituteur, trésorier adjoint; ASTAY, restaurateur, passage Bellivet, bibliothécaire.

LISIEUX. — Ed. GROULT, avocat, docteur en droit, officier d'académie, à Ouilly-le-Vicomte, président; LEBRETON, conseiller municipal, vice-président; PLANTEFOL, secrétaire général; Henry VERGER, secrétaire de la Jeunesse radicale, secrétaire adjoint.

### CANTAL

MAURS. — Antoine FEL, place de la République, président; VANEL-BERTHELIN et Grégoire CASSAN, vice-présidents; Louis BOS, secrétaire; Faustin LAGAT, trésorier; Sylvain LABORIE et Louis FEL, assesseurs.

### CHARENTE

ANGOULÊME. — BUROT, ingénieur, adjoint au maire, boulevard Thiers, 50, président d'honneur; VALORY LE RICOLAIS, avocat, conseiller général, rue Basse de l'Arsenal, président; ROUX, professeur au lycée, rue de Beaulieu, 69, et DEREIX, industriel, rue de Périgueux, vice-présidents; P. RINGUET, instituteur, rue de Bordeaux, secrétaire général; Pierre RIPPE, instituteur, rue de la Corderie, secrétaire adjoint; Louis DUCASSE, conseiller municipal, trésorier.

AUBETERRE. — Ludovic TRARIEUX, sénateur, président d'honneur; Dr Edmond GAILLARDON, président; Jean LAVERGNE, propriétaire, à Saint-Romain, vice-président; Victor VILLEDARY, à Lépine-Saint-Séverin, vice-président; Gaston REUTIN, greffier de paix, adjoint au maire, secrétaire; Adrien BARRÈRE, peintre, trésorier.

BARBEZIEUX. — Edmond BOUTELLEAU, chevalier de la Légion d'honneur, président d'honneur; Ch. DRILHON, banquier, maire, pré-

sident ; Gustave BOUTELLEAU, vice-président de la Chambre de commerce, vice-président ; DESCOMBES, secrétaire ; RIVES, secrétaire ; Gabriel TRARIEUX, secrétaire ; Emmanuel DRILHON, banquier, trésorier.

COGNAC. — Henry FICHON, industriel, président d'honneur ; Joseph RAUX, officier d'académie, président ; Louis ROYER, vice-président ; Elisée JOUARD, propriétaire, secrétaire ; Hippolyte NAUD, publiciste, trésorier.

## CHARENTE-INFÉRIEURE

LA ROCHELLE. — Eugène BABUT, banquier, président d'honneur ; Gaston FARRAN, rue de la Rochelle, 4, maire d'Aytré, président ; Lucien LE DANIC, sous-chef en retraite des bureaux de la marine, vice-président ; Arthur GIRAUBEAU, professeur à l'école annexe de Lagord, vice-président ; Emile GERST, receveur-buraliste, secrétaire-trésorier ; David BLUM, commerçant, secrétaire adjoint.

BREUILLET. — Paul CHAILLÉ-DENERÉ, propriétaire, secrétaire provisoire.

L'EGUILLES. — Alfred GABRON, ostréiculteur, secrétaire provisoire.

MEDIS. — Isale CONTE, horloger, président ; Fernand QUILLET, cultivateur, au Maine des Sables, secrétaire.

MESCHERS. — Alfred LATOUR, secrétaire.

MORNAC. — Joseph CHAPRON, menuisier, secrétaire provisoire.

PONS. — COMBES, sénateur, et CALVET, présidents d'honneur ; Julien BOUYER, propriétaire, conseiller municipal d'Echebrune, à Figers ; TERRIER, propriétaire, à Préroux, par Pérignac, vice-président ; Henri LAVALETTE, au Puy-Haut-d'Echebrune, secrétaire ; Eugène LATASTE, à Brives, trésorier.

ROCHEFORT-SUR-MER. — BRAUD, maire, président d'honneur ; BAUDET, conseiller municipal, rue Lafayette, 37, président ; TÉTRON, conseiller municipal, rue du Rempart, 54, vice-président ; MENDÈS-FRANCE, employé de commerce, rue Lafayette, 18, secrétaire ; CHAUVAR, conseiller municipal, rue Duvivier, 62, trésorier.

ROYAN. — Dr TORCHUT, président ; TROCCQUEMÉ fils, à St-Sulpice-de-Royan, vice-président ; Philémon PÉRAVAUD, agent-voyer, secrétaire ; Maurice GROS, représentant de commerce, secrétaire adjoint ; Arthur RENOULAUD, inspecteur à l'abattoir, trésorier.

SAINT-JEAN-D'ANGELY. — RÉVELLAUD, député, DUVERNOY, sous-préfet, et M<sup>me</sup> Jules NÉAN, présidents d'honneur ; Jean LAURENT, conseiller municipal, président ; NEAU, conseiller général, MESNARD, adjoint au maire, et Dr PORCHAIRE, maire de Neuvicq, vice-présidents ; LACROIX, professeur au collège, et LAVAU, avocat, secrétaires ; LAFABRIE, percepteur, trésorier.

SAINT-PALAIS-SUR-MER. — Edmond BONNAMY, propriétaire au Maine-Bertrand, par Saint-Palais.

SAINT-SAVINIEN. — M<sup>lle</sup> PONVERT, présidente ; Aristide MAILLET, ferblantier, secrétaire

LA TREMBLADE. — ROUYÉ fils, ancien instituteur, rue des bains, secrétaire provisoire.

VAUX-SUR-MER. — Emile JOLLET, adjoint au maire, secrétaire provisoire.

### CORRÈZE

CHAMBOULIVE. — MONTAGNAC, au Coudert, vice-président ; J. B. FAYT, instituteur à Vernejoux, secrétaire.

TULLE. — TAVÉ, député, maire de Tulle, président ; PATRAUD, agent-voyer en chef, et PRADEL, entrepreneur, de travaux publics, vice-présidents ; ANDRÉ, professeur au lycée, secrétaire ; PATRAUD, chef de bureau à la préfecture, secrétaire-adjoint ; GAUTHIER, instituteur, trésorier ; LABLEYNIE, employé à la mairie, trésorier-adjoint.

### CORSE

AJACCIO. — J. B. ORTOLI, instituteur en retraite, rue du Roi de Rome, 12, président ; MARCHIONI, professeur agrégé et BASTELICA, chef de bureau à la préfecture, vice-présidents ; SIMULA, répétiteur au collège, secrétaire ; SICILIANO, directeur du *Journal de la Corse*, trésorier ; FRANCHINI, répétiteur au collège, et LAZORI, mécanicien, assessseurs.

AULLENE (canton de Serra Di Scopamena). — Bernardin NATALI, maire, président ; Joseph BENEDETTI, adjoint, et Vincent SANTARELLI, ancien maire, vice-présidents ; Augustin PARAVISINI, instituteur, secrétaire-trésorier ; Edouard POLI, conseiller municipal, bibliothécaire.

BASTIA. — Delpech, sénateur, ancien censeur au Lycée de Bastia, président d'honneur ; Charles DECORI, avocat, président ; Pierre MILANTA, avoué, vice-président ; Sébastien MORETTI, avocat, secrétaire ; SORBA, instituteur, secrétaire adjoint ; PADOVANI, maître répétiteur, trésorier.

OTA. — François CECCALDI, chevalier du Mérite agricole, président ; Simon SUBRINI, ancien maire, et François MASSONI, négociant et propriétaire, vice-présidents ; François-Antoine CECCALDI, lieutenant de réserve, secrétaire ; Ange-François LECA, ancien maire, propriétaire, trésorier.

PROPRIANO. — BARTOLI, adjoint municipal, président ; PERONI, maire, et Michel THOMASINI, négociant, vice-présidents ; Xavier TOMASINI, instituteur, secrétaire ; LUCHINI, médecin, trésorier.

### COTE-D'OR

DIJON. — A. LE ROY, membre de la Chambre de commerce, rue Musette, président ; J. BLOCH, rue Sambin, 7, secrétaire général ; REUTNAUER fils, avocat, secrétaire adjoint provisoire ; Schwob, place Saint-Jean, 19, trésorier.

BEAUNE. — Emile THIERRY, directeur de l'école de viticulture, président ; J.-B. FOURNIER, plâtrier-peintre, et C. FONDET, entrepreneur, vice-présidents ; Aug. ROLLIN, professeur au collège, secrétaire ;

J. SOULLIER, instituteur, secrétaire adjoint ; Ad. LOISEAU, p<sup>o</sup>pinériste, trésorier.

NUITS-SAINT-GEORGES. — NOELLAT, viticulteur à Vosne-Romanée, président ; GRIVOT-BOURRET, viticulteur à Curtil-Vergy, et Victor DARD, viticulteur, à Meuilley, vice-présidents ; Emile GRIVOT, rue Saint-Symphorien, 33, secrétaire ; Ernest LÉCRIVAIN, commis de banque, trésorier.

### COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC. — NICOLAS, professeur à l'école normale, secrétaire-trésorier.

CORLAY. — C. PLANQUES, commis principal des contributions indirectes, secrétaire provisoire.

GUINGAMP. — *Bureau provisoire* : SALAUM, avocat, président ; Pierre MLON, avocat, secrétaire ; POUPEY, fondé de pouvoirs à la recette des finances, trésorier.

### DORDOGNE

BERGERAC. — D<sup>r</sup> VÉZÉRIÉ, président ; Paul LESPINASSE, vice-président ; B<sup>r</sup> BARDY, secrétaire ; NOLIBÉ, trésorier.

GARDONNE. — Jean DOCHE, propriétaire, président ; YOTFESTAL rentier, et le D<sup>r</sup> Fernand de LACHAPPELLE, à Laforee, vice-présidents ; Pierre COUQUET, propriétaire, secrétaire général ; Félix DOCHE fils, propriétaire, secrétaire adjoint ; Auguste LAPORTE, propriétaire, trésorier.

NEUVIC-VALLEREUIL. — C. FIRMIN, propriétaire, président ; F. LACOUR, mécanicien, à Planèze-Neuvic, vice-président ; Gilbert BUSSIÈRE, cordonnier, à Planèze-Neuvic, secrétaire.

SAINT-ANTOINE-DU-BREUILH. — J.-J. BRUNET, conseiller d'arrondissement, président d'honneur ; Samuel MATIGNON, propriétaire, président ; Adalbert OUI et Daniel BORDES, propriétaires, vice-présidents ; F. DARRIEULAT, propriétaire, secrétaire général ; Octave SOIZEAU, secrétaire-adjoint ; Henri LAVAUD, propriétaire, trésorier ; Léon JOUHANNET, propriétaire, secrétaire adjoint.

SARLAT. — DENOIX, sénateur, SARRAZIN, député, et Raymond GENDRE, ancien député, présidents d'honneur ; Maurice JOUANAUD, avoué, président ; Emile-Pierre LAPONGE, distillateur, et Edouard ROTE, avocat, vice-présidents ; Pierre VERT, instituteur adjoint, secrétaire ; Jules LARNAUDIE, secrétaire de la mairie, trésorier.

### DOUBS

AUDINCOURT. — Eugène DUVERNOY fils, docteur en médecine, président ; Paul CUISINIER, négociant, vice-président ; Frédéric MATHÉ, inspecteur d'Assurances, secrétaire ; Auguste BELEY, négociant, trésorier.

DASLE. — Fritz LAURENT, conseiller municipal, président ; Marcel CARDIX, secrétaire ; Henri ÉTIENNE, trésorier.

GLAY-MESLIÈRES. — Jules JEAN-PERRIN, conseiller d'arrondissement, industriel, président d'honneur ; Georges-Henri BESANÇON,

professeur, président; Léon COUCHE, chef d'atelier, vice-président; Léon-Henri BESANÇON, secrétaire-trésorier.

PONTARLIER. — Emile THOMAS, directeur du *Journal de Pontarlier*, président; Emile MAGNIN, ancien maire de Pontarlier, et Stéphane THOMAS, négociant, vice-présidents; Jules PAQUETTE, comptable, publiciste, rue Gambetta, 15, secrétaire; Emile KOHLER coiffeur, Grand'Rue, trésorier.

## DROME

BUIS-LES-BARONNIES. — Ferdinand BANG, rentier, président; Louis BRUNET, commis de perception, vice-président; Justinien TESTE, secrétaire; Henri ESPOULLIER, cafetier, trésorier.

CREST. — Louis BLANC, député, président d'honneur; Dr RICOTEAU, rue des Colannes, secrétaire; Martin HÉROLD, horloger, rue de la République, 25, trésorier; Adrien CHAREYRE, cafetier, rue de la République, bibliothécaire.

NYONS. — Louis ROUX, caissier de la caisse d'Épargne, secrétaire provisoire.

PONTAIX-BARSAC. — Paul RANDIN, pasteur, à Pontaix, président; J. BERTRAND, à Barsac, vice-président; RAMBAUD, propriétaire, secrétaire; Pierre GRANGEON, trésorier.

ROMANS et LE BOURG-DU-PÉAGE. — Dr E. GAILLY, à Romans, président; G. CLÉMENT, à Bourg-du-Péage, secrétaire; L. PUPAT fils, à Romans, trésorier.

SAILLANS. — Henri COURT, propriétaire, conseiller municipal, président; Louis FÉLIX, plâtrier, conseiller municipal, vice-président; Antoine TAVAN, horticulteur, secrétaire.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS. — JUBIG, négociant, président. TAIN. — Charles CHABERT, député de Valence, président d'honneur; Dr Emile GAZET, président; Henri DELHOMME, employé de l'enregistrement, secrétaire général; Clément DAYRE, instituteur, à Tournon, secrétaire adjoint; Baptiste AUDRA, percepteur, trésorier général; Arsène CHASTAN, commis de perception, trésorier adjoint.

VERCHENY. — Elie GRESSE, propriétaire, président; Aristide CHAMBRIER, maire, vice-président-secrétaire.

## EURE-ET-LOIR

CHARTRES. — DROIN, directeur du *Progrès*, rue des Changes, 42, président; Marie FRITEL, rue Porte-Morard, 10, secrétaire; Gaston LAJOIE, conseiller municipal, rue de la Foulerie, 37, trésorier.

## FINISTÈRE

QUIMPER. — BOSS, professeur, au lycée, président; KÉRAEN, ouvrier peintre, vice-président; Auguste DAMALIX, instituteur, rue de Benodet, secrétaire-trésorier; GAILLARD, employé à la direction des Domaines, secrétaire adjoint; LABADÈS, instituteur, trésorier adjoint.

BREST. — RIGOLLOT, professeur au lycée, vice-président; DOUADY, professeur d'anglais, au lycée, secrétaire.

CARHAIX. — Louis-Honoré-Paul LEFRANC, président ; Louis MATHÉ, secrétaire ; Léon HENRIET, trésorier.  
PONT-L'ABBÉ. — PLOUZANÉ, docteur-médecin, président ; NICOLAS, tailleur, et LE RASTARD, serrurier, vice-présidents ; Armand GUILLERM, voyageur de commerce, secrétaire.

## GARD

NIMES. — D<sup>r</sup> CROUZET, maire, rue de la Banque, 18, président ; E. GAUSSORGUES, avocat, conseiller général, rue Notre-Dame, 19, vice-président ; MOURET, juge au Tribunal de commerce, rue Voltaire, vice-présidents ; Marius RICHARD, boulevard Gambetta, 48, secrétaire ; Paul MILHAUD, rue Deyron, 6, secrétaire ; SABATIER, pharmacien, boulevard Alphonse Daudet, trésorier.

ANDUZE. — Alexandre HUGUET, menuisier président ; Fernand SIMARD, horticulteur, vice-président ; SOUBEIRON, filateur de soies, secrétaire ; Fernand TURC, ingénieur agricole, trésorier.

BEAUCAIRE. — Gaston DOUMERGUE, député, ministre des colonies, président d'honneur ; Louis MICHEL, maire, président ; MENDEZ, professeur, secrétaire ; TRESSAUD, employé des postes, trésorier.

CODOGNAN. — Antoine BOURELLE, président ; Samuel GABRIEL, fils, vice-président ; Léonce RAOUS, instituteur, secrétaire ; Paul BENOIT, propriétaire, trésorier.

FONS-OUTRE-GARDON. — R. MOUÏET, maire, conseiller d'arrondissement, président ; Louis GAUSSEN, propriétaire, vice-président ; Isidore DUMAS, épicier, secrétaire ; Paul FABRE, bourrelier secrétaire adjoint ; Louis ROQUE, propriétaire, trésorier.

PONT-SAINT-ESPRIT. — Alphonse CHAUSSINAND, bijoutier, président ; Paul VIGNAT, maire de Saint-Julien-de-Peyrolas, vice-président ; Louis BLANC, représentant de commerce, secrétaire-trésorier.

SAINT-ALEXANDRE. — Etienne ISNARD, maire, président ; François MICHEL, conseiller municipal, vice-président ; Jean-Baptiste RÉGIS, conseiller municipal, vice-président ; Jean-Baptiste FIGUÈRE, secrétaire général ; Aimé RIBIÈRE, secrétaire adjoint ; Joseph-Paul DOMERGUE, conseiller municipal, trésorier ; Louis LADET, conseiller municipal, trésorier adjoint.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. — Benjamin GRAWITZ, pasteur, rue Carrierasse, président ; Gustave RAISIN, Grand'Rue, vice-président ; André BOURGUET, maître tanneur, Grand'Rue, trésorier.

SAINT-THEODORIT, par Quissac. — E. GIRAN, rue de l'Argenterie, à Saint-Hippolyte-du-Fort, président d'honneur ; Alfred BERBOD, propriétaire, président ; Emilien CODOU, propriétaire, vice-président ; AUDUMARES-BRUN, propriétaire, secrétaire ; MORIN, propriétaire, trésorier.

VAUVERT. — BOISSIER, rédacteur-correspondant à la *Dépêche de Toulouse*, vice-président ; BOISSIER-LAMBON, propriétaire, vice-président ; Félix GRAS, propriétaire, secrétaire général ; Henri GUIGNE, négociant, secrétaire adjoint ; Gourdon-BARRASSE, négociant, trésorier ; BBUNEL-FALAGUIER, propriétaire, trésorier adjoint.

## HAUTE-GARONNE

TOULOUSE. — Joseph REYNAUD, rue Idrac, 16, président; Dr GUIRAUD, professeur à la Faculté de médecine, rue Bayard, 48, et PARAF, professeur à la Faculté des sciences, vice-présidents; SAURAT, avocat, secrétaire général; LÉVY, étudiant, secrétaire adjoint; DUFAURE, rue Compans, 7, trésorier.

AUTERIVE. — Joseph SÉGUY, conseiller d'arrondissement, président; Pierre DARBAS, vétérinaire, vice-président; Jean PUGIBERT, propriétaire, secrétaire; Emile SABOULARD, instituteur, trésorier.

CARBONNE. — Honoré LEYGUE, député, rue d'Assas, 85, Paris, président d'honneur; DELPECH, sénateur, boulevard du Port-Royal, 31, Paris, président d'honneur; Joseph SIADOUS, professeur, président; Jean DULON, chapelier, vice-président; Henri BÉNAÇ, propriétaire, vice-président; Auguste BOURGAL, propriétaire, secrétaire général; RANÇON fils, plâtrier, secrétaire adjoint; LAKANAL, propriétaire, trésorier.

RIEUMES. — Honoré LEYGUE, député, président d'honneur; Joseph CUGINAUD, propriétaire, à Labastide de Clermont, président; Henri BARRICHON, maire, à Poucharramet et Albert DARIO, propriétaire, vice-présidents; Joseph CAPGRAS, huissier, secrétaire général; MAJOUREAU, limonadier, secrétaire adjoint; Honoré NABONNE, négociant, trésorier.

SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE. — Honoré LEYGUE, député, président d'honneur; CATHALA, conseiller d'arrondissement, président; Jean SULTRA, vice-président; Alexis COMBES fils, secrétaire; Marius DUPERRAIN, maître d'hôtel, trésorier; J. Marie BESSET, archviste; CHELLE, DUFFAUT, LABEILLE et VALBOT, assesseurs.

VILLEMUR. — Etienne MALPEL, négociant, président; Jean BRUSSON, plâtrier, vice-président; Pierre LARROQUE, géomètre, secrétaire; Charles GIBERT, négociant, trésorier.

## GIRONDE

BORDEAUX. — E. COTNORD, cours du Médoc, 448, président; P. STAPPER, doyen honoraire de la Faculté des lettres, rue de Turanne, 42, vice-président; A. BAYSSELLANCE, rue de Saint-Genès, vice-président; E. SYLVIN, rue Hériard-Dubreuil, 28, secrétaire E. CAHEN, cours de Tourny, 15, trésorier.

ARCACHON. — Dr PAULIET, président; DE GABORY, rédacteur en chef de *l'Avenir d'Arcachon*, secrétaire-trésorier.

CAMBLANES. — Georges RABAU, tonnelier, trésorier provisoire.

EYNESSE. — E. DURKHEIM, professeur à la Faculté des Lettres président d'honneur; Lucien MATIGNON, négociant, président; Paul GUIGNARD, propriétaire, vice-président; Henri DURAND, drapier, secrétaire général; Siméon SAVARIAUD, pêcheur, secrétaire adjoint; Ernest FRÉILLIÈRE, adjoint au maire d'Eynesse, propriétaire, trésorier.

LIBOURNE. — BERGER, directeur de l'École publique, rue de Chais, 36, président; Léon MARTIN, négociant et SKLÉNARD, pro-

fesseur de mathématiques, vice-présidents ; Raoul QUEYREL, rue Et. Sabathié, 69, secrétaire ; René CRAISSAC, secrétaire adjoint ; A. PÉRAIRE, trésorier ; P. LASCOMBE, rue François Constant, 18, trésorier adjoint ; AROUZEZ, professeur de philosophie, bibliothécaire.

**SAINT-CIERS-LALANDE.** — Jean DARENNE, propriétaire-viticulteur, président ; Eugène RAMBERT, quincaillier, trésorier.

**SAINTE-FOY-LA-GRANDE.** — Alfred SIVADON, conseiller général, négociant, et Jean CONORD, rentier, présidents d'honneur ; MARQUIS-SÉBIÉ, avocat, président ; RISTEAU, ancien notaire, vice-président ; Camille SAVARIAUD, négociant, secrétaire général ; P. MÉNOTREY, commis-négociant, à Port-St-Foy, secrétaire adjoint ; Etienne ESCARMAN, propriétaire, aux Bérards, trésorier.

## HÉRAULT

**MONTPELLIER.** — J. CHARMONT, professeur à l'Université, villa Chambéry, chemin de Nazareth, président ; ATGER, licencié ès-lettres, boulevard de Strasbourg 27 bis, secrétaire ; MESLIN, professeur à la Faculté des Sciences, villa Marie, ancien chemin de Castelnau, trésorier.

**ABELLHAN**, par Servian. — A. E. MOULIN, professeur au collège de Béziers, rue d'Alsace, 6, à Béziers, président d'honneur ; Germain AUTIÉ, président ; Louis POUGET, conseiller municipal, vice-président ; François LAGARDE fils, propriétaire, secrétaire-trésorier.

**BEDARIEUX.** — Auguste SARRUT, rentier, faubourg Trouseau, président d'honneur ; Fénelon DAINAT, professeur de mathématiques, président ; Pierre BENOIT, charpentier, vice-président ; Paulin BOMPAIRE, négociant, faubourg Trouseau, secrétaire ; Jules LECLERC, professeur au collège, secrétaire adjoint ; Louis LAURÈS, ferblantier, avenue Cot, trésorier.

**BÉZIERS.** — Jules CLÉMENT, négociant en vins, avenue de la République, 28, président d'honneur ; A. E. MOULIN, professeur au collège, rue d'Alsace, 6, président ; Marcelin COUDERC, instituteur, école Louis Blanc, secrétaire ; Fritz HICKEL, rue de la Rotonde, 17, trésorier.

**CABRIÈRES.** — Camille SAURIS, adjoint au maire, président ; Joseph NOUGARET, membre de la libre-pensée, vice-président ; Justin AZÉMA, entrepreneur, secrétaire ; Henri CAZADIEU, propriétaire, trésorier.

**CLERMONT-L'HÉRAULT.** — Louis GUIRAUDOU, négociant en vins, président ; Pierre BONY, négociant en vins, vice-président ; Hippolyte LAPEYRE, économe de l'hospice, secrétaire ; Jules BALDY, industriel, trésorier.

**CETTE.** — Gédéon VIEU, avenue Victor-Hugo, 19, président ; GELLY, agréé, rue Gambetta, 26 vice-président ; CANABY, professeur à l'école pratique de commerce, secrétaire ; D. GANTET, rue Nord du Château d'Eau, trésorier.

**COLOMBIÈRES-SUR-ORB.** — Adrien MIQUEL, président ; Pieter GALLARD, vice-président ; Benjamin LAUGER, secrétaire-trésorier.

CRUZY. — Marius SICARD, maire, président d'honneur ; Aristide PAILHEZ, industriel, président ; Clément MOLINIER, propriétaire, vice-président ; Léon VIOLES, secrétaire de la mairie, secrétaire ; Joseph GAGNAT fils, trésorier.

FONTES. — Jules AUNIAC, percepteur, président ; Louis-Henri GALINIER, docteur en médecine, vice-président honoraire ; Louis CARRETON, propriétaire, vice-président ; Pierre-Georges MACRESTE, secrétaire-trésorier.

JONCELS (canton de Lunas). — *Bureau provisoire* : MARTIN, maire, président ; RIEUSSEC, instituteur, secrétaire.

LAMALOU-LES-BAINS. — Pierre SICARD, rentier, président d'honneur ; Pierre THÉRON, adjoint au maire, président ; Jean PAGES, entrepreneur de menuiserie, vice-président ; Jules FERRET, propriétaire, vice-président ; Victor BAUDEIGUE, secrétaire de mairie, secrétaire ; Clément GATRAUD, employé, trésorier.

MONTAGNAC. — Jérôme GROS, cordonnier, président ; Marc MOURGUES, tonnelier, secrétaire ; Jules DELFIEU, courtier en vins, trésorier.

PERET. — *Bureau provisoire* : Paul SILHOL, propriétaire, président ; SILHOL, instituteur, secrétaire.

LE POUJOL. — Firmin CAVALIÉ, docteur-médecin, président ; Martial ROQUES, propriétaire, vice-président ; Gustave BOYÉ, limonadier, secrétaire ; Jules MOULEY, propriétaire, trésorier.

SAINT-PONS. — Joseph SAGE, avoué, président ; Antonin LAUTREC, publiciste, vice-président ; Henri GROS, conseiller municipal, tanneur, vice-président ; Jean PECOURT, propriétaire, secrétaire ; Jean FONTÈS fils, industriel, trésorier.

## ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — Jules AUBRY, professeur à la Faculté de droit, faubourg de Fougères, 105, président d'honneur ; V. BASCH, professeur à la Faculté des lettres, faubourg d'Autrain, au Gros-Chêne, président ; PERNOT, ex-percepteur de Rennes, ancien receveur des finances, rue des Carmes, 7, et BOUGOT, directeur de la « Coopérative de menuiserie », rue de l'Arsenal, 14, vice-présidents ; GUILLOU, avocat à la Cour d'appel avenue de la Gare, 18 bis, et LAURENT, instituteur, rue de Dinan, 23, secrétaires ; G. ALEXANDRE, avenue de la Gare, 16, trésorier.

## INDRE

CHATEAUROUX. — Joseph BELLIER, maire, rue Racine, président d'honneur ; Victor FOURNIER, inspecteur primaire honoraire, rue de Fonds, 137, président ; Edmond AUGRAS, négociant, rue Porte-Neuve, vice-président ; Alcide MENIOT, conseiller municipal, rue Descente de ville, vice-président ; Abel ALLEZY, instituteur, rue Grande Montaboulin, secrétaire général ; Albert BOSCH, rue de la Rochette, 10, secrétaire adjoint ; Alfred FOUCHER, négociant, adjoint au maire, rue Grande, trésorier.

**LE BLANC.** — Ernest GUILLE, artiste peintre, président; Léon CHABOT, charron-forgeron, vice-président; AUDEBERT, commis-principal aux Hypothèques, secrétaire général; Benjamin VERDIER, restaurateur, trésorier.

**SAINTE-BENOIT-DU-SAULT.** — A. DELORME, instituteur à la Cloître-sur-l'Anglin, secrétaire provisoire.

### INDRE-ET-LOIRE

**TOURS.** — Louis HAVET, membre de l'Institut, et BIDAULT, sénateur, présidents d'honneur; MABILLE, maire d'Ambroise, conseiller général, président; LEMAITRE, propriétaire, et SERVAN, médecin, vice-présidents; Th. JOUDEL, rue du Mourier, 6, secrétaire général; M. BERNARD, rédacteur à *La Dépêche*, secrétaire adjoint; Ch. PICHARD, employé, rue Claude-Bernard, trésorier; M. MAURICE, employé, trésorier adjoint.

**HOMMES.** — Jules MAFFRAY, maire, président; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> CLAVEAU-DELÉTANG, négociante en vins, vice-présidente; Alphonse RIBASSIN, conseiller municipal à Channay, secrétaire; Albert ROSSIGNOL, bourellier, trésorier.

### ISÈRE

**GRENOBLE.** — LACHMANN, professeur à la Faculté des sciences, président; VALLIER, avocat, vice-président; PERRIER, chef des travaux à la Faculté des sciences, secrétaire général; DUBOIS, maître de conférences à la Faculté des sciences, secrétaire adjoint; CHAMOUX, négociant, trésorier.

### JURA

**LONS-LE-SAULNIER.** — Henri CENCELME, adjoint au maire, président; ARBEZ et RICHARD, vice-présidents; ADDI, pasteur, secrétaire général; COUTURIER, secrétaire adjoint; DERIOZ, rue du Regard, 12, trésorier.

**CHAMPAGNOLE.** — BENOIT-ROBERT, président; Alfred RAVIER, représentant de commerce et Valentin MOUREAUX, négociant, vice-présidents; Paul GRETIN, professeur, secrétaire; D<sup>r</sup> BOURGEOIS, secrétaire adjoint; BOUDRON, directeur d'École, trésorier.

**DESNES.** — Constant LARDANCHET, mécanicien, président; Frumence FERTEZ, cultivateur, vice-président; Charles VINCENT, cordonnier, secrétaire-trésorier.

**MOREZ-DU-JURA.** — Nestor JOACHIM, instituteur, président; POIRSON et Elisée ROBEZ-MASSON, lunetier, vice-présidents; Casimir JACQUEMARD, instituteur, secrétaire; Henri PIGOULET, instituteur, trésorier.

**SAINTE-CLAUDE.** — Marius DAVID, architecte, conseiller municipal, président; Antoine DESNUELLE, négociant, conseiller municipal, vice-président; Fernand PATEL, employé de commerce, secrétaire; Lucien CHRÉTIN, négociant, trésorier; Raymond LANGON, employé de commerce, secrétaire adjoint.

**SALINS.** — C. CHAMPON, maire, président ; E. HUGUES, maire de Bracon, vice-président ; Xavier TOMAIRE, négociant, vice-président ; Charles MAUBERT, clerc de notaire, secrétaire général ; Alcide GRANDJEAN, cafétier, secrétaire adjoint ; Léon CHAPUIS, percepteur, trésorier ; Octave JOURDAN, employé, maison Pernet, trésorier adjoint.

## LANDES

**DAX.** — G. CHAULET, négociant, rue Vincent-de-Paul, président ; Eugène MILLIÈS-LACROIX, négociant, vice-président ; Albert DARGLANNE, notaire de Clermont, maire de Sort, vice-président ; Gabriel DESPAX, avocat, place du Casino, secrétaire général ; Henri BASTIAT, industriel, place du Sablar, secrétaire adjoint ; Louis MOLLA, comptable, trésorier.

**BISCAROSSE.** — D<sup>r</sup> Arnaud BELLIARD, président ; Numa SOULEYREAU, maître d'hôtel, vice-président ; Maximin PAUL, receveur buraliste, secrétaire-trésorier.

**POUILLON.** — B. GARBAY, vétérinaire, président ; V. BARRIEU, négociant au Bourg, et D<sup>r</sup> SUSBIELLE, au Bourg, vice-présidents ; J. MONDIBOURCE et CAZAUX, secrétaires ; Léonce DUPOUY, retraité, trésorier ; LABURTHE, TASTET et LARREZIEU, assesseurs.

## LOIR-ET-CHER

**BLOIS.** — (Section départementale). DIMEY, commandant en retraite, rue Neuve-Croix-Boissé, 50, président ; E. FEUILLATRE, directeur d'école, à Contres, et P. GRENET, professeur au collège, vice-présidents ; L. DAUDIN, rue des Trois clefs, 12, secrétaire ; VIÉBUISSEAU, place Louis XII, 9, trésorier.

## LOIRE

**SAINT-ÉTIENNE.** — D<sup>r</sup> CÉNAS, vice-président ; SAGNOL, vice-président ; L. COMTE, pasteur, rue Ralay, 2, secrétaire général ; Louis SOULIÉ, secrétaire.

**BALBIGNY.** — TRAMBOUZE, café de la Liberté, président ; PAGÈS, secrétaire ; SAPEY, secrétaire adjoint ; MOLLON, trésorier.

**FEURS.** — MICOLON, conseiller d'arrondissement, maire de Cotances, président ; Jean-Baptiste FAYE, président du comité radical, à Panissière, vice-président ; Antoine GUILLANON, à Pouilly-les-Feurs, vice-président.

**LORETTE.** — Jean-Claude COTE, délégué cantonal, président ; DUMONT, instituteur laïque, secrétaire-archiviste.

**RIVE-DE-GIER.** — Jules TOUSSAINT, propriétaire, à Bourbouillon, président ; BENOIT-BOUCHÉ, maire, et Jules ALEXIS, conseiller prud'homme, employé, vice-présidents ; MURON, directeur du groupe scolaire Victor Hugo, secrétaire général ; CHARLES, instituteur, secrétaire adjoint-archiviste ; Jean BOIRON, propriétaire, trésorier.

**ROANNE.** — DUPONT, agent-voyer, le Coteau, président ; CHEMIER, conseiller municipal, le Coteau et MAUGEIN, restaurateur, Cours de la République, vice-présidents ; CHARPIN, secrétaire de la

mairie, secrétaire général; D<sup>r</sup> WAITZ, rue Sainte-Elisabeth, 10, trésorier, BÉROUX, instituteur, rue Pasteur, sténographe.

### HAUTE-LOIRE

LE PUY. — Henri BLANC, ancien député, et LAROUÉ, ancien conseiller général de Tence, présidents d'honneur; A. BÈGUE, fabricant de dentelles, président; BOUTAUD, maître-répétiteur au lycée, secrétaire adjoint; A. MOISELET, peintre-décorateur, trésorier; FAYNEL, comptable, trésorier adjoint.

BRIOUDE. — *Comité provisoire* : Paul MALLAT, avocat, Antoine BERTRAND, avoué, CHARRIER, ingénieur civil, ARMINGAUT, industriel, MERLE, propriétaire, OLIVIER, conseiller général, ROUX, pharmacien, GÉRENTON, instituteur, CHABRILLAT, caissier, membres.

### LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — P. GRIVEAUD, avenue Pasteur, 15, président; BEL-LAMY, rue Voltaire, 19, et A. GUICHARD, instituteur, à Saint-Clair, vice-présidents; BICHON, rue du Mont-Saint-Bernard, 40, secrétaire général; GRIVEAUD fils, avenue Pasteur, 15; Ch. SEXER, opticien, passage Pommefaye, trésorier.

SAIN-NAZAIRE. — Fernand BOBARD, rue Amiral Courbet, président; BRUNEAU, rue Villez-Martin, 94, vice-président; J. PEDRON, rue du Palais, 36, secrétaire adjoint.

### LOIRET

ORLÉANS. — HALMA-GRAND, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, rue de la Lionne, 46, président; René MAINGOURD, boulevard Alexandre-Martin, 80, trésorier.

BEAUNE-LA-ROLANDE. — LESCURRE, maire de Gaubertin, président; VAZEILLE père, à Beaune-la-Rolande-Ville, trésorier.

OUZOUER-SUR-TREZÉE. — Pierre RENARD, maire, président; Hubert CLERGEOT, chef cantonnier, vice-président; Joseph CACHET, directeur de l'École des garçons, secrétaire; Henri MALLEROT, adjoint au maire, trésorier; Gaston GOMMARD, secrétaire de mairie, archiviste.

### LOT

CAHORS. — COSTES, maire de Cahors, président d'honneur; PAGES, conseiller d'arrondissement, président; COUESLANT, imprimeur, secrétaire; RIGAL, instituteur à l'école de la rue du Lycée, trésorier.

LAMOTHE-FÉNELON. — LIGNY, pasteur, président; MASQUARENG, employé des tabacs, secrétaire-trésorier.

### LOT-ET-GARONNE

AGEN. — DUFFAU, industriel, président; E. BATBIE, employé de commerce, boulevard Carnot, secrétaire; Jules SERGENT, rue de l'Industrie, 24, trésorier.

**CLAIRAC.** — H. HOLLARD, pasteur, président ; F. BAUDON, maire de Bourran, vice-président ; Th. COUZY, conseiller d'arrondissement, à Longueville, vice-président ; J. CAZAUX, secrétaire général ; Pierre-Joël LALAURIC, secrétaire adjoint ; J. EUSTACHE, agriculteur, à Campagne, commune de Bourran, trésorier.

**NÉRAC.** — Emile FRÉCHOU, maire, président d'honneur ; Paul COURRENT, avocat, président ; Adolphe BROUA, publiciste, principal clerc d'avoué, secrétaire-trésorier.

**PUCH.** — Jacques BOURDOS, adjoint au maire, président ; Maurice ARDILOUZE, secrétaire de mairie, vice-président ; René DUGAU, boucher, secrétaire ; VALMON-TEYTAU, limonadier, trésorier.

### LOZÈRE

**MENDE.** — OUDIN, bibliothécaire, président d'honneur ; CHAUDRON, professeur d'histoire au collège, président ; PIERSON, brasseur, faubourg Saint-Gervais, vice-président ; Albert LYONNET, agent-voyer, boulevard du Palais, secrétaire-trésorier ; JURQUET, rédacteur à la Préfecture, secrétaire adjoint.

**CHIRAC-LE-MONASTIER.** — CASTANIER, maire de Pin-Moriés, président ; Célestin ACHER et Antoine SALTEL, négociant, vice-présidents ; Emile POUJOL, instituteur, trésorier-secrétaire ; BOUCHARD, instituteur public, à Monastier, secrétaire adjoint.

**FLORAC.** — VINCENT, chef de bataillon en retraite, président ; VIER, pasteur, et Théodore BOURBON, négociant-tanneur, vice-présidents ; Alfred MEYNADIER fils, étudiant en droit, secrétaire ; C. MELQUION, maître d'hôtel, secrétaire adjoint ; Roux, employé à la sous-préfecture, trésorier.

**SAINT-AURICE-DE-VENTALON.** — MARION, pasteur, président ; LAVAL, instituteur, à Saint-Frézal-de-Ventalon, secrétaire-trésorier.

### MAINE-ET-LOIRE

**ANGERS.** — Henri JAGOT, rédacteur en chef du *Patriote de l'Ouest*, président ; MERCIER, place de la République, 23, et FORGER, pasteur, rue de l'Asile Saint-Joseph, 32, vice-présidents ; LESTANG, directeur de l'Ecole Normale, secrétaire général ; CORBINEAU, professeur à l'Ecole Normale, trésorier.

### MANCHE

**CHERBOURG.** — LEMAGNEU, conseiller municipal, à Octeville, président ; D<sup>r</sup> BOURGOGNE, vice-président ; AGNERAY, avocat, secrétaire ; GENESTE, négociant, trésorier.

### MARNE

**REIMS.** — D<sup>r</sup> LANGLET, rue de Venise, 57, président ; D<sup>r</sup> Pozzi, rue Piper, 13, vice-président ; GAUDIER, professeur au lycée, rue Libergier, 75, et BOURGEOIS, à Heutregéville, secrétaires ; Maurice LALLEMENT, rue Nicolas-Gerseval, 22, trésorier.

CHALONS-SUR-MARNE. — Ch. BERNARD, avenue de Metz, 7, secrétaire provisoire.

EPERNAY. — Paul JAMAIS, rue de Bernon, sur le Jard, président; Paul BERNARDON, rue Saint-Thibault, secrétaire; LAMEZ, horloger, rue Porte-Lucas, trésorier.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Paul GUYOT, ancien député, rue du Pont, président.

### HAUTE-MARNE

BIESLES. — FOURNIER-LETOFFÉ, négociant et adjoint au maire, président; SOMME, coupeur-tailleur, vice-président; CONSTANT, ancien instituteur, secrétaire-trésorier.

### MAYENNE

LAVAL. — JÉZÉQUEL, pasteur, rue Neuve-de-Bel-Air, secrétaire provisoire.

### MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY. — Ch. KELLER, ingénieur civil, rue du Montet, 77, président; D<sup>r</sup> BERNHEIM, professeur à la Faculté de médecine, rue Lepois-14, vice-président; Jean GRILLON, étudiant en droit, rue des Chanoines, 5, secrétaire général; CHENNEVIER, avocat à la Cour, rue Saint-Georges, 9, secrétaire adjoint; Emile GALLÉ, industriel, avenue de la Garene, 4, trésorier.

LUNÉVILLE. — Ed. SCHWEISCH, place des Carmes, 6, président; Eugène COGUARD, secrétaire; Jean STOQUERT, trésorier.

PONT-A-MOUSSON. — D<sup>r</sup> OYON, à Pagny-sur-Moselle, président; JOURDAN, chapelier, place Duroc, 62, secrétaire; Célestin DOHM, instituteur, rue de l'Union, 2, trésorier.

ROSIERES AUX SALINES. — Hermann KAHN dit Vormus, ministre officiant, secrétaire provisoire.

TOUL. — Julien CORBIER, ancien député, président d'honneur; Léon DENIS, homme de lettres, conseiller municipal, président d'honneur; D<sup>r</sup> BOUCHON, président; BERNARDIN, à Bayonville, vice-président; VILLETTE, comptable, secrétaire général; ANDRAULT, secrétaire adjoint; Timoléon LEMAIRE, trésorier.

### MORBIHAN

LORIENT. — Paul GUEYSSE, député du Morbihan, rue Dante, 2, à Paris, président d'honneur; J. TALVAS, ancien conseiller général, premier adjoint au maire, agent d'assurances, rue Victor-Hugo, 39, président; TEURTROX, négociant rue des Fontaines, vice-président; BOUEIGAND, instituteur, à Kerentrech-Lorient, secrétaire; RIVIERE, négociant, place Bisson, trésorier.

### NIEVRE

NEVERS. — Lucien GUÉNEAU, sous-préfet honoraire, ancien capitaine de cavalerie, rue Gresset, 11 bis, président; MAILLART, phar-

micien, avenue de la Gare, 4, vice-président ; CHAPOTEAU, ingénieur industriel, à Plagny, vice-président ; BAZELIN, directeur de la *Tribune*, secrétaire ; BERGER, élève architecte, secrétaire adjoint ; Emile BOURGIER, propriétaire, rue du Rempart, 18, trésorier.

COSNE. — François VAUTIER, rue de Sanitas, 1, président ; Pierre BELLEAU, propriétaire, rue des Tanneries, vice-président ; PAUTRAT, ancien adjoint, rue St-Agnan, secrétaire adjoint ; René BILLACOIS, rue de Donzy, 14, trésorier.

LA CHARITÉ. — Dr CORTÉ, maire, président ; E. PICARDEAU, industriel, FREYSSARD, propriétaire, DIRCKSEN, pharmacien, LUCAS, conseiller d'arrondissement, vice-présidents ; JEAN, instituteur, secrétaire-trésorier.

## NORD

LILLE. — Médéric DUFOUR, professeur à l'Université, rue Jeanne d'Arc, 3, président ; LELEU, négociant, boulevard de la Liberté, 157, vice-président ; Dr BÉCOUR, rue de Bouvines, 13, vice-président ; JOUGUET, rue du Sec Arembault, 1, secrétaire général ; Stéphane BÉCOUR, libraire, rue Esquermoise, 35, trésorier ; G. LA FLIZE, étudiant à la Faculté des lettres, place du Lion d'Or, 14 bis, secrétaire adjoint ; DODANTHUN, étudiant ès-lettres, rue du Vieux-marché-aux-poulets, 1, secrétaire adjoint.

ANICHE. — Emile SCHMIDT, ouvrier verrier, président ; Nicolas DUFOUR, ouvrier verrier, et Constant MORTELETTE, ouvrier mineur, vice-présidents ; Albert BETREMA, instituteur, secrétaire ; Georges DUFOUR, ingénieur, trésorier.

AVESNES-LES-AUBERT. — J. B. LEMAIRE, maire, président d'honneur ; Oscar SORRIAUX, tissus, président ; Léon LEMAIRE, marchand de fils, et CRÉPIN-CAPLIEZ, fabricant, vice-présidents ; Auguste LEBÉCO fils, employé, et Auguste LEPRETTE, fabricant de tissus, secrétaires ; Arthur LEPRETTE, fabricant de tissus, trésorier ; Désir FOSSET, secrétaire de la mairie, bibliothécaire.

LE CATEAU. — E. DERBÉCO, instituteur en retraite, adjoint au maire, boulevard Paturle, président ; J. SOHIER, conseiller municipal, négociant, vice-président ; G. LEMYRE, publiciste, secrétaire général-trésorier.

RIEUX-EN-CAMBRÉSIS. — WALLEZ-POREZ, fabricant, président ; Camille LORRIAUX, vice-président ; Ed. BOUDAILLIEZ, brasseur, secrétaire ; Emile SOLAÛ, boulanger ; Théophile BOMBART, bibliothécaire.

ROUBAIX. — Léon Ego, fabricant, rue d'Isly, 21, président ; Louis BLOMME, mercier, Grande-Rue, 151, et Gaston MONVOISIN, négociant, rue d'Italie, 63, vice-présidents ; Napoléon LEFEBVRE, professeur, rue d'Inkermann, 178, secrétaire général ; Ildephonse GAUTIER, rue des Arts, 130, secrétaire adjoint ; Elisée LESAGE, employé, rue de Tilleul, 121, trésorier.

SAINT-AMAND. — Paul WANIART, contrôleur des contributions indirectes, secrétaire ; Oscar BLAUWART, rue d'Orchies, trésorier.

SOMAIN. — Albert Mio, négociant, président ; E. BULTEZ, insti-

tuteur, secrétaire ; Adolphe MOREAU, représentant de commerce, trésorier.

TOURCOING. — Henri LORIDAN, conseiller municipal, rue de Gand, 24, président ; Edmond DESREUX, employé, rue Nationale, 7, vice-président ; Paul MARTIN, conseiller municipal, rue de Gand, 229, secrétaire général ; Henri LEPERS, employé, rue de l'Épine, 26, secrétaire adjoint ; Henri LECOMTE, inspecteur du bureau de bienfaisance, rue du Printemps, trésorier ; Alphonse QUIVA, rue Saint-Pierre, bibliothécaire.

### OISE

BEAUVAIS. — DAUCHIN, ancien adjoint au maire, rue Saint-Lucien, 13, président ; Hubert BOURGIN, professeur agrégé au lycée, secrétaire ; Emile TRUBERT, rue de Clermont, trésorier.

BETHISY-SAINT-PIERRE et SAINT-MARTIN. — CRINON, industriel, président ; Théogène BAUDEQUIN, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers, vice-président ; LEEVRE-LESUEUR, ancien conseiller municipal, secrétaire ; Pierre GRILY, vice-président du Comité démocratique, trésorier.

COMPIEGNE. — POINTIER, propriétaire, président ; BRIET, receveur principal des contributions indirectes, vice-président ; LOGG, directeur de l'école Saint-Germain, secrétaire ; DEBRELLY, débitant de tabacs, trésorier.

ERCUIS. — Eugène TOURILLON, maire, président d'honneur ; Antoine TOUSSAINT, représentant de commerce, président ; Léon TOUSSAINT, adjoint au maire, conseiller municipal, vice-président ; Céléstin OLIVIER, maçon, secrétaire-trésorier.

MERU. — Paul VERNIER, négociant, rue de la Loi, 2, président ; G. CORTESI, place de l'Hôtel-de-Ville, secrétaire provisoire ; Abel CANTEILLE, rentier, rue de Beaumont, trésorier.

NOYON. — E. BEAUDUIN, proposé en chef de l'octroi, rue des Juifs, 5, président ; LEROY, secrétaire ; DESTOUY, trésorier.

### ORNE

ALENÇON. — ANDRÉ, directeur de l'*Avenir de l'Orne*, président ; GERBIET, professeur à l'École Normale, et A. MANOURY, ouvrier tailleur, vice-présidents ; A. TOURNIER, professeur de philosophie au lycée, rue du Cours, 15, secrétaire ; JEANNE, instituteur adjoint, trésorier.

GACÉ. — Dr G. LEVY, président ; VIOLET, escompteur, conseiller municipal, et GOUYIER, vice-présidents ; GAUDEAUX, quincaillier, secrétaire ; ABBAL, pharmacien, secrétaire adjoint ; Jules BRIERE, propriétaire, trésorier.

### PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — SEVIN, directeur d'école annexe à l'École Normale, président ; DERVILLE, vice-président ; J.-B. LEGAY, rue du Moulinet, 10, secrétaire ; HENRIOT, économiste, École Normale, rue Saint-Nicolas, 10, trésorier.

**CALAIS.** — René FONROBERT, avocat, boulevard Lafayette, 54, président; GUERLAIN, pharmacien, boulevard Jacquart, 10, secrétaire; François ROUSSEZ, dessinateur, rue Neuve, 92, trésorier.

**PONT-A-VENDIN.** — Jules LEGRAND, directeur de sucrerie, président; Elisée BOURLET, représentant, métreur-vérificateur en bâtiments, secrétaire; Charles BURY, agent agricole, trésorier.

### PUY-DE-DOME

**CLERMONT-FERRAND.** — Aug. PELLET, professeur à l'Université, rue Pascal, 30, président honoraire; J. B. MARROU, négociant, avenue de Beaumont, président; Michel VACHIER, représentant de commerce, rue Blatin, 46, vice-président; C. HOUPIN, industriel, rue d'Amboise, 40, secrétaire; J. PANEM, négociant, rue de Gras, 46, trésorier.

**VERTAIZON.** — GRAVIÈRE, pharmacien, président.

### BASSES-PYRÉNÉES

**PAU.** — Eugène IZAAC, professeur au lycée, rue Nouvelle-Halle, 8, président; Eugène BELLOCQ, négociant, villa Aurore, boulevard d'Alsace-Lorraine, vice-président; le commandant LAVIGNE, place de la Monnaie, 5, vice-président; MOUZIS, chirurgien dentiste, et GRATACAP, répétiteur au Lycée, secrétaires; MOUREU, négociant, rue de la préfecture, trésorier.

**BELLOCQ.** — D<sup>r</sup> Paul RECLUS, conseiller général, président d'honneur; Jean GAUYAGO fils, agriculteur, à Bellocq, président; le D<sup>r</sup> Elie PÉCAUT, à Ségalas, vice-président; Etienne PRIVAT, propriétaire, à Salles-Mongiscard, secrétaire; Elisée COUSTÈRE, propriétaire, à Salies de Béarn, trésorier.

**BIARRITZ.** — Alfred STAEBLING, ancien adjoint au maire, conseiller municipal, président; D<sup>r</sup> LONG-SAVIGNY, conseiller municipal, vice-président; L.-E. CAZENAË, secrétaire.

**NAVARENX.** — CLÉDOU, ancien député d'Orthez, président d'honneur; VERDALE, licencié en droit, président; D<sup>r</sup> BON, vice-président; DALÉAS, percepteur, secrétaire; CASALIS, conseiller municipal, trésorier.

**SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT** (Section du pays Basque). — *Comité provisoire* : L. D'ABARTIAGUE, ingénieur civil, directeur du journal le *Pays Basque*, à Ossès, président; M<sup>me</sup> D'ABADIE-D'ARRAST, à St-Etienne-de-Baigory, vice-présidente; Sauveur HARAMBURU, à St-Jean-Pied-de-Port, secrétaire; Cadet ETCHEVERS, fabricant de chocolat, conseiller municipal, trésorier.

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

**PERPIGNAN.** — GRENIER, publiciste, président; AGASSE, employé de chemin de fer, président de la Bourse de Travail, vice-président; MIGNÉ, professeur à l'école primaire supérieure, secrétaire-trésorier; BADIE, instituteur, secrétaire-trésorier adjoint.

**COLLIOURE.** — François BOUNET, préposé des Douanes en

retraite, président ; Joseph BANYULS, secrétaire ; Jean PERPIGNANE, trésorier.

PRADES. — Maurice COURTOIS, pharmacien, président ; Alexandre ROLLAND, commis des Ponts et Chaussées, vice-président ; Octave DALIERES, instituteur, secrétaire ; Joanny BERLAND, ingénieur électricien, trésorier.

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — VIDALET, chevalier de la Légion d'honneur, président ; Auguste PARAZOLS, vice-président ; SABOUREAU, correspondant du *Petit Méridional*, secrétaire ; DORAT, correspondant de la *Dépêche de Toulouse*, trésorier ; CENET, instituteur adjoint, secrétaire adjoint ; BOURGAT, instituteur adjoint, trésorier adjoint.

### RHONE

LYON. — D<sup>r</sup> Jacques-Raphaël LÉPINE, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Institut, place Bellecour, 30, président d'honneur ; D<sup>r</sup> FOCHIER, professeur à la Faculté de médecine, place Bellecour, 3, président ; Paul BARBEZAT, avenue de Noailles, 38, vice-président ; Jean APPLETON, professeur à la Faculté de droit, rue Vaubecour, 33, secrétaire général ; Jean LÉPINE, docteur en médecine, place Bellecour, 30, secrétaire adjoint ; Adrien STORCK, imprimeur, rue de la Méditerranée, 8, trésorier ; Emile FERRON, quai des Etroits, trésorier adjoint.

COURS. — Carré, instituteur, secrétaire provisoire.

### HAUTE-SAONE

VESOUL. — ROSSAT, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, rue du Midi, 15, président ; JURAIN, boucher, et BAUDRY, imprimeur, vice-présidents ; ERARD, représentant de commerce, secrétaire général ; Louis LEPAGE, rédacteur en chef de *l'Union républicaine*, secrétaire adjoint ; Léon BAUER, négociant, rue de la Gare, 4, trésorier.

HERICOURT. — Edouard Schwob, maire et conseiller général, président d'honneur ; Lucien CORDELIER, pasteur, à Brévilliers, président ; P. CANEL, propriétaire, à Tavez, et Alfred DEBARD, cultivateur, vice-présidents ; Pierre JACQUOT, secrétaire de mairie, secrétaire ; MARCHANDON, cafetier, trésorier.

MELISEY. — Eugène DROVIN, rentier, président d'honneur ; Abé PINOT, représentant, président ; Paul CARDOT, négociant, secrétaire-trésorier.

VAUVILLERS. — Armand BLOCH, trésorier.

### SAONE-ET-LOIRE

MACON. — F. LANEYRIE, négociant, rue Rambaud, président ; Jean BERNARD, ouvrier typographe, vice-président ; LAFOND, directeur de l'École publique du quartier St-Clément, secrétaire ; HUMBERT, chef de bureau à la préfecture, chemin des Gaises, trésorier.

CHALON. — Bureau provisoire : CORNET-AUGNIER, pasteur, président ; Alfred BONIN, instituteur, à Chagny, secrétaire-trésorier

SECTION CHAROLAISE. — COMPIN, ancien avoué, à Voulesvres, président; RENARD, propriétaire, à Digoïn, vice-président; BARTHÉLEMY, ancien professeur, à Paray, secrétaire; DUCAROUGE, propriétaire à Digoïn, trésorier.

LOUHANS. — C. CÉLÉRIER, professeur au collège, Grand'Rue, président; ALAIX, constructeur-mécanicien, conseiller municipal, et CARREL, maître sabotier, vice-présidents; BERNARD, commis-greffier, secrétaire général; PERRAUT, expert-géomètre, trésorier.

### SARTHE

LE MANS. — Léon DESCHAMPS, rue des Fontaines, président; LAUTRU-LEBALLEUR, propriétaire, vice-président; A. LOYER, professeur à l'école pratique, route de Sablé, 163, secrétaire; MÉTAIS, négociant, rue des Minimes, trésorier.

BEAUMONT-SUR-SARTHE. — POTÉ, propriétaire, conseiller municipal, président; A. JOUBERT, notaire, secrétaire-trésorier.

### SAVOIE

CHAMBÉRY. — A. FARCY, directeur de l'École supérieure, président; SOLLIER, sous-chef de bureau à la Préfecture, secrétaire; TURCHET, cafetier, rue de la Croix d'or, 12, trésorier.

AIX-LES-BAINS. — GIMET, maire d'Aix-les-Bains, conseiller d'arrondissement, avenue Saint-Simon, président d'honneur; Dr PETIT, ancien maire d'Aix-les-Bains, ancien conseiller général de la Savoie, place du Revard, 7, président; Victor POTET, peintre-décorateur, place des Ecoles, secrétaire; TRY, pâtissier, place du Revard, 6, trésorier.

MOUTIERS. — GAULAY, percepteur, président; PERRIER, avoué, vice-président; ANGENAY, ancien instituteur, secrétaire-trésorier; DEYRES, contrôleur des contributions directes, secrétaire adjoint, rapporteur.

### HAUTE-SAVOIE

ANNECY. — CARALP, maître-répétiteur au lycée, président; CHAMOUX, industriel, vice-président; VUILLOUD, greffier de police, secrétaire; CATIER, commis principal des postes et télégraphes, trésorier.

BONNEVILLE. — DUPALUD, chirurgien-dentiste, président; MICHAUD, ex-maire de Cluses, vice-présidents; VERDAN, avoué, secrétaire, NEVIÈRE, négociant, La Roche-sur-Foron, trésorier.

EVIAN-LES-BAINS. — Pierre GRIVEL, architecte, président-secrétaire-trésorier.

### SEINE-PARIS

#### 1<sup>er</sup> Arrondissement

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. — Jean LABIE père, rue Bertin-Poirée, 9, président; BAGOT, vice-président; DE SAINT-ETIENNE, quai des Orfèvres, 44, vice-président; Charles LABIE, rue Bertin-Poirée, 9, secrétaire; GAUTHÉ, rue de la Monnaie, 7, trésorier.

LES HALLES. — D<sup>r</sup> TOURRIEL, rue des Bourdonnais, 38, président ; POTIN, rue Hérold, 43, et J. LEROY, rue des Halles, 20, vice-présidents ; L. SCHMIDT, rue Saint-Denis, 57, secrétaire ; P. LEVIE, rue Hérold, 16, trésorier.

PALAIS-ROYAL. — Louis HAVET, membre de l'Institut, avenue de l'Opéra, 5, président d'honneur ; Gustave CAHEN, avoué, rue des Petits-Champs, 61, président ; D<sup>r</sup> LATASTE, rue Radzivil, 9, et le D<sup>r</sup> GUILLEMONAT, avenue de l'Opéra, 18, vice-présidents ; Georges CERF, rue Sainte-Anne, 10, secrétaire ; OLIVIER fils, rue Richelieu, 41, trésorier.

PLACE VENDÔME. — Léopold GOIRAND, avoué, ancien député, Place Vendôme, 16, président ; D<sup>r</sup> ROY, médecin-dentiste, rue Rouget-de-l'Isle, 5, et SIESKIND, rue de Rivoli, 222, vice-présidents ; Lucien Le FOYER, rue de Rivoli, 252, secrétaire général ; Jean DREYFOUS, rue Cambon, 41, secrétaire adjoint ; O. MERZBACH, banquier, Place Vendôme, 22, trésorier.

## II<sup>e</sup> Arrondissement

SECTION DU II<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — S. BLUM, négociant boulevard Saint-Denis, 19, président ; Achille CHARLET, rue Montmartre, 78, vice-président ; Lucien DANZIGER, rue d'Uzès, 13, secrétaire général ; André KEIM, rue Paul-Lelong, 7, secrétaire adjoint ; J. KATZ, rue Saint-Denis, 441, trésorier.

## III<sup>e</sup> Arrondissement

UNION DES SECTIONS DU III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Edmond BENOIT-LÉVY, avocat, boulevard Saint-Martin, 17, président ; Raoul LÉVY, rue Bourg-l'Abbé, 3, trésorier général.

ARTS-ET-METIERS. — Edmond BENOIT-LÉVY, avocat, boulevard Saint-Martin, 17, président ; Gabriel LIEBSCHUTZ, papetier, rue Turbigot, 54, vice-président ; Léon JOUBERT, rue Aumaire, 55, secrétaire général ; BILLET, rue Michel-le-Comte, 20, secrétaire adjoint ; Henri JAMES, ingénieur-mécanicien, rue Aumaire, 41, trésorier ; Ernest HERTZFELD, rue Vaucanson, trésorier adjoint.

ENFANTS-ROUGES. — BRANCO, rue Pastourelle, 32, président ; Henry LÉVY, rue Blondel, secrétaire-trésorier.

ARCHIVES. — Amédée ROUQUÈS, homme de lettres, rue de Boulaingilliers, 63, président ; Clément-Pierre FAURIE, rue Charlot, 10, vice-président ; BOULNOIS, rue du Pont-aux-Choux, 49, secrétaire ; A. LÉVY, rue de Turenne, 35, trésorier.

SAINT-AVOYE. — E. BOUÉ, pharmacien, rue Grenier-Saint-Lazare, 34, président ; A. WOGUE, rue Michel-le-Comte, 21, vice-président ; BIELET, rue Michel-Lecomte, 20, secrétaire ; Raoul Lévy, rue du Temple, 71, trésorier.

## IV<sup>e</sup> Arrondissement

SAINT-MERRI. — Isaïe FRIBOURG, président-fondateur de l'Union chorale des Alsaciens-Lorrains de Paris, rue Saint-Martin, 9, président ; Lucien MAYER, rue Rambuteau, 23, vice-président ; Fer-

mand OURY, rue Pernelle, 12, vice-président; Charles CAYE, employé, rue du Temple, 22, secrétaire général; Alphonse JUDIS, rue Saint-Martin, 137, trésorier.

SAINT-GERVAIS. — Michel DENNERY, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 18, président; BUCHILLOT, rue des Archives, 52, et LAMY, rue de Jouy, 4, vice-présidents; Lucien SALOMON, rue Saint-Paul, 9, secrétaire général; VERNET, rue Malher, 5, secrétaire adjoint; LANDAU, rue de la Verrerie, 4, trésorier; HAYMANN, rue des Francs-Bourgeois, 41, commissaire.

ARSENAL. — RANC, ancien sénateur, membre du Comité central, place des Vosges, 5, président d'honneur; J. MOURIÉ, industriel, impasse Guéméné, 2, président; Georges BLOCH, voyageur de commerce, boulevard Henri IV, 6, 1<sup>er</sup> vice-président; Maurice APTE, externe des hôpitaux, rue des Tournelles, 14, 2<sup>e</sup> vice-président; Maurice NERSON, rue Beautreillis, 23, secrétaire général; Edm. GEORGE, représentant de commerce, rue Beautreillis, 15, secrétaire adjoint; Bloch père, représentant de commerce, boulevard Henri IV, 6, trésorier; Gaston LAMBERT, négociant, rue Castex, 41, trésorier adjoint.

NOTRE-DAME. — Henri SIMON, publiciste, rue du Cloître-Notre-Dame, 4, président; André AUSSOUR, rue du Cloître-Notre-Dame, 20, vice-président; JAMET, rue de Bellay, 10, secrétaire; KUDLER, rue Saint-Louis, 24, trésorier.

## V<sup>e</sup> Arrondissement

UNION DES SECTIONS DU V<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Paul GUEYSSÉ, député, ancien ministre, rue Dante, 2, président; LIONEL DAURIAC, professeur honoraire de l'Université de Montpellier, rue du Val-de-Grâce, 6, vice-président; Alcide PICARD, éditeur, rue Soufflot, 11, vice-président; Ernest HAUDOS, avocat à la Cour d'appel, avenue des Gobelins, 7, vice-président; Camille PICARD, rue Soufflot, 11, secrétaire général; Ch. STRAUSS, avocat, rue Jean-de-Beauvais, 8, trésorier; M<sup>me</sup> LABBÉ, rue Descartes, 29, trésorière adjointe.

## VI<sup>e</sup> Arrondissement

MONNAIE-ODEON. — Dr Paul LANGLOIS, professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue de l'Odéon, 12, président; E. HAUG, maître de conférences à la Faculté des sciences, rue de Condé, 14, vice-président; Alfred LINA, secrétaire-trésorier; Eugène MARGELON, rue Mazarine, 54, secrétaire-trésorier adjoint.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. — Emile DUCLAUX, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, président d'honneur; Henri BARBAN, éditeur, rue Cassette, 15, président; Pierre MILLE, publiciste, rue d'Assas, 5, vice-président; Dr Etienne RABAUD, rue d'Assas, 10<sup>4</sup>, secrétaire général; M<sup>lle</sup> Anna GAUCKLER, rue d'Assas, 90, secrétaire adjointe; Pierre GENDRONNEAU, rue de Sèvres, 49, trésorier.

**SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS.** — D<sup>r</sup> E. BAUSSAN, professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Bonaparte, 5, président ; Charles BUBLOZ, employé, rue des Beaux-Arts, 15, vice-président ; REY, ciseleur, rue de Seine, 2, vice-président ; Auguste GENESTREUX, avocat à la Cour d'Appel, avenue Daumesnil, 54, secrétaire général ; Théophile BONNET, employé, rue Visconti, 4, secrétaire adjoint ; Alfred FOURRIER, docteur en médecine, rue Jacob, 28, trésorier ; MERCHE, employé, rue de Rennes, 48, trésorier adjoint.

### VII<sup>e</sup> Arrondissement

**SAINT-THOMAS-D'AQUIN.** — Charles RICHET, professeur à la Faculté de Médecine, rue de l'Université, 15, président ; Gaston BONET-MAURY, professeur à la Faculté de Théologie, rue du Bac, 32, vice-président ; Jules FLEURY, ingénieur civil, rue du Pré-aux-Clercs, 12, vice-président ; Eugène PRÉVOST, avocat à la Cour d'Appel, rue des Saints-Pères, 10, secrétaire général ; Alfred FEINE, architecte, boulevard Saint-Germain, 223, trésorier ; Camille FLEURY, ingénieur agronome, rue du Pré-aux-Clercs, 12, trésorier adjoint.

**ECOLE MILITAIRE.** — Emile DUCLAUX, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, président d'honneur ; Auguste BARDET, pharmacien, rue de Sèvres, 76, président ; Lucien MERSIER, rue Oudinot, 40, et Joseph BRUN, villa de Saxe, 8, vice-présidents ; Edmond TOUZERY, rue Vaneau, 56, secrétaire général ; CHARPENTIER, rue Pérignon, 12, secrétaire adjoint ; Emile VOLUET, rue Pierre-Leroux, 24 bis, trésorier ; Victor COURCELLE, rue Vaneau, 70, trésorier adjoint.

**GROS-CAILLOU.** — SICARD DE PLAULOLES, docteur en médecine, avenue de la Bourdonnais, 59, président ; D<sup>r</sup> LAMY, rue Cler, 48, vice-président ; BROCHOT, ouvrier électricien, rue du Champ-de-Mars, 14, secrétaire-trésorier ; Ch. BESANÇON, employé des postes et télégraphes, rue Augereau, 21, secrétaire-trésorier adjoint.

### VIII<sup>e</sup> Arrondissement

**SECTIONS RÉUNIES DU VIII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.** — D<sup>r</sup> Philippe MARÉCHAL, rue Cambacérès, 30, président ; Fernand DESMOLINS, artiste graveur, rue Washington, 13, vice-président ; Simon AUTEROCHÉ, rue de la Boétie, 79, vice-président ; Emile PERRIN, boulevard des Batignolles, 43, secrétaire général ; Georges RODRIGUES, banquier, rue de Monceau, 78, trésorier.

### IX<sup>e</sup> Arrondissement

**SAINT-GEORGES.** — D<sup>r</sup> J. HÉRICOURT, chef adjoint du laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine, rue de Douai, 12, président ; Narcisse LEVEN, avocat à la Cour d'appel, ancien conseiller municipal, rue d'Annale, 9, et LE PIC, publiciste, rue de Bruxelles, 14, vice-présidents ; E. LACKENBACHER, avocat, rue d'Amsterdam, 74, secrétaire général ; Maurice FERNAND, rue des

Martyrs, 13, secrétaire adjoint; Charles FRAY, banquier, rue d'Aumale, 20, trésorier.

CHAUSSEE-D'ANTIN-FAUBOURG-MONTMARTRE. — FRANTZ-JOURDAIN, architecte, boulevard Hausmann, 40, président; Georges VIAU, boulevard Hausmann, 47, et GABREAU, rue Lafayette, 52, vice-présidents; Dr A. VEILL, rue Saint-Lazare, 7, secrétaire général; VIDAL-NAQUET, rue Saint-Lazare, 59; M<sup>lle</sup> FLESCHE, rue Buffault, 9, secrétaires adjoints; Henri BRUHL, rue de Châteaudun, 57, trésorier; BAUER, rue de Provence, 73, et MATRAT, rue Rougemont, 14, trésoriers adjoints.

ROCHECHOUART. — Armand BRETTE, homme de lettres, rue Rochechouart, 59 bis; Alfred CREMNITZ, professeur, rue Condorcet, 74, vice-président; TIMMORY, homme de lettres, rue Baudin, 9, vice-président; Jean CHARRIÈRE, employé, faubourg Poissonnière, 175, secrétaire général; G. ENRIQUEZ, rue de Dunkerque, 79, secrétaire adjoint; Jules JACOB, industriel, faubourg Poissonnière, 123, trésorier; Fernand DE JONG, employé, rue de la Tour-d'Auvergne, 14, trésorier adjoint.

### X<sup>e</sup> Arrondissement

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — A. COLLIGNON, avocat, boulevard Magenta, 156, président; G. MONTEUX, directeur du journal *le Marin*, boulevard Magenta, 145, secrétaire-trésorier; ROUSSEL, rue Château-Landon, 8, secrétaire adjoint.

PORTE-SAINT-DENIS. — Georges ULMO, boulevard Saint-Denis, 24, secrétaire général; J. HEILBRONNER, rue d'Hauteville, 35, secrétaire adjoint; Raphaël LÉVY, rue d'Hauteville, 32, trésorier.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Jules FABRE, avocat à la Cour d'appel, rue Dieu, 8, président; CHRISTMANN, quai Valmy, 93, et Dr L. CAHN, rue Albouy, 23, vice-présidents; Alfred PERRINJAQUET, rue Pierre-Chausson, 5, secrétaire général; Georges SÉE, faubourg Saint-Martin, 99, secrétaire adjoint; Ch. LIENHARDT, comptable, quai Jemmapes, 90, trésorier.

HOPITAL SAINT-LOUIS. — BENOIT-LÉVI, rue Lafayette, 189, secrétaire; Meyer BLUM, quai Valmy, 189, trésorier.

### XI<sup>e</sup> Arrondissement

FOLIE-MÉRICOURT. — Marc GERSON, rue de Malte, 2, président; LOTH, rue d'Angoulême, 53 bis, et LEGAL, rue Saint-Maur, 151, vice-présidents; MEZIERE, boulevard Voltaire, 24, secrétaire général; A. BLOCH, rue d'Angoulême, 57, secrétaire adjoint; CARON, rue d'Angoulême, 70, trésorier; Simon CAEN, boulevard Richard-Lenoir, 105, trésorier adjoint.

SAINT-AMBROISE. — Edmond BÉNÉDICT, rue Amelot, 66, président; Jules WOLF, ancien négociant, avenue de la République, 66, vice-président; Louis LÉVY, ingénieur des arts et manufactures, boulevard Richard-Lenoir, 92, secrétaire général; Sylvain WEL.

rue St-Sébastien, 17, secrétaire adjoint; FAURE, rue Amelot, 64, trésorier.

LA ROQUETTE-SAINTE-MARGUERITE. — Etienne CREISSEL, place Voltaire, 4, président; Robert JACOB, boulevard Voltaire, 180, secrétaire; Robert MONTIOLLOR, boulevard Voltaire, 161, trésorier.

### XII<sup>e</sup> Arrondissement

SECTION DU XII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Henri GODET, rue Michel-Bizot, 179, président; BÉCHADE, rue des Colonnnes-du-Trône, 13, et DÉON, rue des Colonnnes-du-Trône, 16, vice-présidents; Léon CLÉMENT, rue Michel-Bizot, 179, secrétaire général; M<sup>me</sup> VILDÉ, rue de Reuilly, 33, secrétaire adjointe; Léon DREYFUS, rue des Colonnnes-du-Trône, 16, trésorier; MARCHAL, avenue Daumesnil, 170, trésorier adjoint.

### XIII<sup>e</sup> Arrondissement

SECTION DU XIII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — DELPECH, sénateur, et Francis de PRESSENSÉ, député, membres du Comité central, présidents d'honneur, Emile ANTZ, boulevard de la Gare, 162, président; Arthur ROULLEAU, rue Primatice, 8, et ROBLOT, avenue d'Italie, 98, vice-présidents; P. JOANNÈS, rue Nationale, 155, secrétaire général; M<sup>me</sup> P. JOANNÈS, rue Nationale, 155, secrétaire adjointe; Jean SAJOUX, rue Michel-Peter, 5, trésorier général; Albert DUBOST, rue Gode-roy, 45, trésorier adjoint.

### XIV<sup>e</sup> Arrondissement

MONT-PARNASSE. — Ferdinand BUISSON, directeur honoraire de l'enseignement primaire, professeur à la Sorbonne, rue Bobillot, 30, président d'honneur; Jean MASCART, boulevard Raspail, 234, président; Théodore STEEG, professeur de philosophie, rue Froidevaux, 4, et J.-Ed. BOISSON fils, rue Delambre, 22, vice-présidents; Pierre BERNUS, étudiant, boulevard Arago, 102, secrétaire général; Maurice BEER, boulevard Edgar-Quinet, 44, trésorier.

SANTE. — Charles LONGUET, publiciste, rue Gazan, 45, président; M<sup>me</sup> SCHMAH, publiciste, rue Gazan, 21, et RAMA, publiciste, avenue Reille, 9, vice-présidents; CLAUDE, employé, avenue Reille, 16, secrétaire général; Dr ALTMANN, avenue Reille, 10, secrétaire adjoint; M<sup>me</sup> SCHULHOF, avenue Reille, 10, trésorière.

PETIT-MONTROUGE. — Paul LE BÉALLE, rue Brézin, 13, président; Benjamin DAMMAN, rue de Coulmiers, 31, et Eugène RUCH, rue Alphonse-Daudet, 9, vice-présidents; J. BILLY, rue du Commandeur, 17, secrétaire général; Léon CHAMPOUDRY, rue Alphonse-Daudet, 10, secrétaire adjoint; TASSIN, rue d'Alésia, 28, trésorier; Louis BLOCH, rue d'Alésia, 72, trésorier adjoint.

PLAISANCE. — Eugène BOURDILLAT, rue de Vanves, 42, président; Dr Alfred WEILL, rue d'Alésia, 137, vice-président; Jean LALLIER, rue Didot, 53, secrétaire; Francis BOUTIN, rue du Moulin-Vert, 78, secrétaire adjoint; KLÉE, rue des Plantes, 52, trésorier-bibliothécaire; Georges WEILL, rue d'Alésia, 137, trésorier adjoint.

### XV<sup>e</sup> Arrondissement

SECTION DU XV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — PEYET, avenue du Maine, 11, président d'honneur; D<sup>r</sup> TABARY, rue Gramme, 2, président; FERNBACH, square du Croisic, 3, vice-président; HOUTELLETTE, avenue de la Motte-Piquet, 61, vice-président; J. HOFMANN, rue d'Alésia, 209, secrétaire général; DE RORTHAYS, boulevard du Montparnasse, 40, secrétaire adjoint; Albert LÉVY, place de Vaugirard, 12, trésorier; Georges PETIT, passage Tournus, 14, trésorier adjoint.

### XVI<sup>e</sup> Arrondissement

AUTEUIL. — OSÉE FOULQUIER, rue Boileau, 29, président; WEIL, rue Donizetti, 6, et L. ISAAC père, rue Boileau, 22, vice-présidents; Edmond ESCACHE, rue Boileau, 61, secrétaire; M<sup>lle</sup> Eva ROCHEBLAVE, rue Boileau, 22, trésorière.

MUETTE. — Lucien FONTAINE, industriel, trésorier général de la Ligue, rue de Boulaivilliers, 27, président; Octave FAUCHON, rue Bellini, 20, secrétaire; NEUBERGER, rue de la Tour, 139, trésorier.

PORTE-DAUPHINE. — Anatole FRANCE, membre de l'Académie Française, villa Saïd, 5, président; Georges LAUGÉE, rue de la Faisanderie, 22, et Alexandre NATANSON, avenue du Bois-de-Boulogne, 60, vice-présidents; Louis PERVIER, rue Spontini, 16, GRANIER, avenue Montespan, 7, et Eugène REHNS, rue de la Faisanderie, 40, secrétaires; Maurice METZGER, rue Louis-David, 6, trésorier.

CHAILLOT. — BESSON, rue Boissière, 59, président; IMBAULT, rue Freycinet, 8, vice-président; Henri ARMAND-DELILLE, place Victor-Hugo, 4, secrétaire; Louis HALVACX, rue Duret, 25, trésorier.

### XVII<sup>e</sup> Arrondissement

LES TERNES-PLAINE-MONCEAU. — Maurice DEGEORGE, ingénieur des arts et manufactures, boulevard Malesherbes, 178, président; Emile LION, rue Gustave-Flaubert, 9, et Paul KASTOR, avenue des Ternes, 3, vice-présidents; Jacques GOTLIEB, avenue de Wagram, 35, secrétaire; Louis OCHS, place Malesherbes, 5, trésorier, pour la Plaine-Monceau, et MONTAGNE père, 5, place des Ternes, trésorier pour les Ternes.

BATIGNOLLES. — Paul BRULAT, hommes de lettres, rue Véron, 19, président; MAY, commandant en retraite, rue Biot, 21, vice-président; D<sup>r</sup> SÉAILLES, rue de Rome, 79, vice-président; CHAUVELOT, rue Lemercier, 102, secrétaire général; G. HEMERDINGER, boulevard des Batignolles, 84, secrétaire adjoint; Paul VINNÉ, rue Truffault, 24, trésorier; X. PAOLETTI, rue des Moines, 23, trésorier adjoint.

EPINETTES. — Achille CÉSBRON, artiste-peintre, rue Jacquemont, 13, président; M<sup>lle</sup> Marie BONNEVIAL, institutrice, avenue de Clichy, 127, vice-présidente; Frédéric BRUNET, industriel, avenue de Clichy, 81, vice-président; Henri PENI, architecte, rue Berzélius, 19, secrétaire; Charles CÉSBRON, artiste-peintre, rue Jacquemont, 13, secrétaire-adjoint; Ernest BINE, marchand de meubles, avenue de

Clichy, 101, trésorier ; Auguste FUSY, rue Lacroix, 39, trésorier adjoint.

### XVIII<sup>e</sup> Arrondissement

GRANDES-CARRIÈRES. — Paul MARION, boulevard de Clichy, 60, président ; Georges BOURDON, boulevard de Clichy, 74, et J. COHEN, avenue de Saint-Onen, 68, vice-présidents ; Maurice GIES, rue Germain Pilon, 7, secrétaire général ; Jules JACOB, rue Fauvet, 17, secrétaire adjoint ; Alexis JOSEPH, rue Lepic, 18, trésorier.

CLIGNANCOURT. — Eugène FOURNIÈRE, publiciste, rue Caulaincourt, 129, président ; V. ERNST, rue d'Orsel, 3, et L. POMMIER, rue Eugène-Sue, 6, vice-présidents ; Vidal GUMPEL, employé de banque, boulevard Rochechouart, 108, secrétaire général ; M<sup>me</sup> veuve C. LEBRETON, rue Hermel, 8, secrétaire adjoint ; Ernest AUBERLET, imprimeur sur étoffes, rue Joseph-Dijon, 13, trésorier ; Constant FRESSIER, représentant de commerce, rue Jules-Jouy, 5, trésorier adjoint.

GOUTTE-D'OR-LA-CHAPELLE. — HEPPENHEIMER, boulevard Ornano, 2, président ; CANTEL, rue Doudeauville, 39, et ROUSSEAU, rue de la Chapelle, 126, vice-présidents ; BAUDELLOCQUE, rue de la Chapelle, 151, secrétaire général ; CHAUVIN, rue Jacques-Kablé, 2, secrétaire adjoint ; PINSON, rue Ordener, 6, trésorier ; GUILLEMET, rue Ordener, 1, trésorier adjoint.

### XIX<sup>e</sup> Arrondissement

LA VILLETTE. — SAUVAGEOT, rue d'Allemagne, 17, président d'honneur ; A. LAGUESSE, employé, rue de Joinville, 32, président ; Emile YANSSE, conducteur de travaux, rue d'Allemagne, 127, secrétaire général ; Alfred BLUM, rue Secrétan, 22, trésorier.

AMÉRIQUE. — Emile KERN, ingénieur civil, rue de Belleville, 135, président ; Louis FIDON, rue de Mouzafa, 32, vice-président ; Georges COURTY, étudiant ès-sciences, rue Compans, 35, secrétaire ; Louis DELON, employé, villa de la Renaissance, 18, trésorier ;

COMBAT. — NATHAN-HUGON, rue Bolivar, 23, président ; Adolphe BONMARTIN, rue du Rhin, 5, vice-président ; TOLLIER, rue Rébeval, 11, secrétaire général ; Ernest RICHLY, rue de Belleville, 47, trésorier ; Auguste ROYER, rue Meynadier, 1, conseil judiciaire.

### XX<sup>e</sup> Arrondissement

SECTIONS RÉUNIES DU XX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — D<sup>r</sup> JULIEN, boulevard de Belleville, 112, président honoraire ; SERGENT, licencié en droit, rue des Envergures, 11, président effectif ; SAGERET, rue Sorbier, 32, et FARGE, rue de Ménilmontant, 24, vice-présidents ; GOULET, rue des Partants, 79, secrétaire général ; Elie WEEDENSCHLAG, rue de Ménilmontant, 50, Louis MAGARD, rue de Ménilmontant, 40, et ANJOLLINI, rue Sorbier, 32, secrétaires adjoints ; CHAPELLE, rue de Ménilmontant, 50, trésorier.

## SEINE — BANLIEUE

**ALTFORTVILLE.** (Maisons-Alfort, Alfortville). — MANNOURY, conseiller municipal, quai d'Alfortville, 33, président; MÉLICHET, rue Saint-Georges, 41, Maisons-Alfort, vice-président; LEMAIRE, rue des Camélias, 6, vice-président; BELLANGER, rue du 14 juillet, 14, secrétaire; Emile LEVY, Grand'rue, 61, Maisons-Alfort, trésorier.

**ASNIÈRES.** — Eugène BESVILLE, rue Michelet, 33 bis, président; COIGNET, ingénieur, rue de Londres, 20, Paris, et ROMAIN, rue Bidet, 4, vice-présidents; CHABOZY, rue de Senlis, 20, secrétaire; Henri HONARD, rue du Château, secrétaire adjoint; MOULIN, rue St-Denis, 19, trésorier; A. BERGOUGNAN, avenue Flachat, 7, conseil.

**BOIS-COLOMBES.** — SALLARD, villa Duforêt, avenue de St-Germain, président; GÉDALGE, rue Victor-Hugo, 22, secrétaire; JUSTAUD, rue du Sentier, 16, trésorier.

**BRY-SUR-MARNE.** — FERBER, industriel, Grand'rue, président; GIRARD, industriel, rue de la Pépinière, 23, vice-président; CORDIER, ingénieur civil, rue de la République, secrétaire; Charles LEPRÊTRE, employé, Grand'rue, 102, secrétaire adjoint; Eugène DUCHIER, rue de la République, 6, trésorier.

**CHAMPIGNY.** — G. NANINCK, rue des Ormes, 23, Le Plant, secrétaire; Louis QUAREZ, avenue Carnot, 54, trésorier; E. DOIZENET, rue Nouvelle, 8, trésorier adjoint.

**CHARENTON.** — Alfred WESTPHAL, avenue de Gravelle, 66, président; RÉNIER, président du conseil des prud'hommes, rue des Ecoles, 2, vice-président; Frédéric CORNET, avenue de l'Asile, 6, secrétaire; Louis BRUNEL, rue Nouvelle, 40, trésorier.

**COLOMBES.** — COLOMBES-LA GARENNE-COLOMBES: PÉREAL, sénateur, rue de Paris, 106, président d'honneur; HENRY, rue Cugnet, 10, secrétaire; W. BOWERS, allée du Moulin-Joly, 24, trésorier; Gaston FRANC, rue Crémieux, 7, trésorier adjoint.

**LA COURNEUVE.** — COMPTE, rue d'Aubervilliers, 5, président; TOUZÉ, vice-président; LENOIR-HENRY, rue Villot, 5, secrétaire; B. LEMPEREUR, trésorier.

**CRETEIL.** — E. BATAILLE, rue de Mesly, 15, président; BEYSSÈRE, Grand'rue, 108, vice-président; LE MERCIER, Grande rue de Créteil, 86, secrétaire général-archiviste; MIGNANT, rue du général La Charrière, 6, trésorier.

**JOINVILLE.** — Henri LACROIX, avenue des Lilas, 16, président; Eugène LEBEAU, rue de Paris, 38, et Louis-A. ROUSSEL, impasse Rousseau, 8, vice-présidents; Emile LEBÈGUE, avenue des Familles, 4, secrétaire; VANNET, avenue Pauline, 46, trésorier; Ernest CHARY, avenue du Parc, 2, trésorier adjoint.

**LEVALLOIS-PERRET.** — CAUCÉ, ingénieur, rue Gravel, 19, président; TOUTAIN, rue des Frères-Herbert, 25, vice-président; Henri AVERTON, rue Vallier, 69, secrétaire général; GOLDBER, rue du Marché, 45, secrétaire adjoint; E. BONCENNE, agrégé de mathématiques, place de la République, 4, trésorier.

**MONTREUIL-SOUS-BOIS.** — A. LEFÈVRE, sénateur de la Seine, président d'honneur; A. CHÉREAU, ancien maire, chevalier de la Légion d'honneur, rue de Paris, 137, président; TIPENER, rue de Paris, 114, vice-président; Jean PACTAT, rue de la Fédération, 47, secrétaire général; A. DESPOUY, rue de Paris, 96, secrétaire adjoint; Albert ROUX, rue du Pré, 50, trésorier; MONIN, rue du Pré, 18, archiviste.

**NEUILLY-SUR-SEINE.** — Hector DEPASSE, rue de Sablonville, 52, président; Emile HODENT, négociant, avenue du Roule, 89, et Elie MANTOUT, rue St-James, 25, vice-présidents; Jules UHRY, rue Dévès, 4, secrétaire général; M<sup>lle</sup> Flore KAUFRIED, avenue de Neuilly, 195, secrétaire adjointe; Charles SÉE, rue Charles Laffitte, 86, trésorier; Jules MORISSE, rue Perronnet, 91, trésorier adjoint; Alfred GODCHOT, rue du Roule, 191, archiviste.

**NOISY-LE-SEC.** — Louis RENAUD, rue de Pantin, 9, président; Jules SALOMON, rue Béthisy, 7 bis, vice-président; Emile MATHIEU, rue de la Forge, 57, vice-président; V. A., employé, secrétaire; Julien MANNBERGER, boulevard de la République, 42, secrétaire adjoint.

**PANTIN-AUBERVILLIERS.** — RIFFAY, rue du Vivier, 42, à Aubervilliers, président; PANDELY, rue Berthier, 29, à Pantin, vice-président; SIMON, conseiller municipal, boulevard Félix-Faure, 50, à Aubervilliers, vice-président; Victor LEGENDRE fils, rue du Vivier, 42, à Aubervilliers, secrétaire général; M<sup>me</sup> RIFFAY, rue du Vivier, 42, à Aubervilliers, trésorière; CORNELOUP, rue des Quatre-chemins, 9, à Aubervilliers, secrétaire adjoint; BARRACHIN, rue du Vivier, à Aubervilliers, trésorier adjoint.

**LE PERREUX.** — Paul CHOTTEAU, chemin du Bois, 8, président; E. RENARD-ROUVERT, allée de Bellevue, 25, vice-président; Louis HÉNIN, rue de la Concorde, 5, secrétaire; Edmond CHASSAGNIOLE, rue de Neuilly, 123, secrétaire adjoint; Louis MANFREDI, allée de Bagatelle, 23, trésorier; Louis FLORENTIN, rue de Barclairs, 17, bibliothécaire.

**ROSNY-SOUS-BOIS.** — Hippolyte ESTIEU, rue de la Grille, 41, président; Louis MÉRARD, rue des Louvettes, 47, vice-président; Louis LEPRINCE, rue du Croc, secrétaire; Eugène GAIERIE, rue de Fontenay, 111, trésorier.

**SAINTE-DENIS.** — P. MASSIN, contrôleur principal des Mines, rue des Ursulines, 46, président d'honneur; E. GIET, industriel, route de la Révolte, 120, président; LEBEAU, directeur d'école, avenue de Paris, 241, et ANDRÉ, mécanicien, route de la Révolte, 122, vice-présidents; AYARD, instituteur, rue Janot, 1 bis, secrétaire général; PERROUD, place Thiers, 12, secrétaire adjoint; L. MÉLOUZET, comptable, rue Driessens, 122, trésorier.

**SAINTE-MANDÉ.** — A. LEFÈVRE, sénateur, rue Papin, 8, à Montreuil-sous-Bois, président d'honneur; GOURDAULT, ancien maire, avenue Gambetta, président d'honneur; A. RUSCHMANN, officier de la légion d'honneur receveur central des finances de la Seine, ancien maire de Saint-Mandé, rue Faidherbe, 31, président; Jacques

DURAFFORT, rue de l'Épinette, 28, et RENAUD, Grand'vue, 38, vice-présidents; PIGEARD, rue Jolly, 9, secrétaire; Victor RICHERT, rue Granville, 4, trésorier.

SAINT-MAUR. — SALLEFRANQUE, maire, président d'honneur; LIBAUDE, avocat, avenue des Lacs, 51, président; LALOGÉ, avenue de la Grande ceinture, 31, et BOCQUET, rue de la République, 18, vice-présidents; OLIVIER, avenue de Plaisance, 6, *ter*, secrétaire BLASY, avenue des Perdrix, secrétaire adjoint; RICORDEAU, square des Marronniers, 9, trésorier; FICHET, avenue des Sapins, 14, trésorier adjoint; FÉRIS, rue Pinet, 16, archiviste.

SAINT-OÛEN. — Auguste JACQUOT, avenue des Batignolles, 77, et VACHEZ, vice-présidents; Gustave LESESNE, école du Centre, secrétaire général; TORTOCHOT, secrétaire adjoint; Albert THIOLLET, avenue des Batignolles, 80, trésorier; DERENUSSON, trésorier adjoint.

VINCENNES. — A. LEFÈVRE, sénateur, rue Papin, 8, à Montreuil-sous-Bois, et le lieutenant-colonel LEMARCHAND, avenue de Marigny, 131, à Fontenay-sous-Bois, présidents d'honneur; Dr Lucien NASS, rue de Montreuil, 68, présidents; DESPLANCHES, avenue du Polygone, vice-président; Nicolas GUÉPROTTE, rue Monnory, 7, secrétaire général; Victor CHOLET, horloger, rue de Charonne, 10, trésorier.

VINCENNES. — DESCLAUX, avenue des Charmes, 42, président, DESPLANCHES, avenue du Polygone, 4, vice-président; Ch. RENARD, rue de Paris, 24, secrétaire; RONDET, rue de Montreuil, 20, secrétaire-adjoint; WEIL, avenue du Polygone, 10, trésorier; STORA, rue Lejemptel, 6, trésorier-adjoint.

## SEINE-ET-MARNE

MELUN. — DELAROUÉ, professeur au collège, boulevard Gambetta, président; Auguste GANET, industriel, conseiller d'arrondissement, vice-président; Emile BOUDAN, receveur municipal, boulevard Saint-Ambroise, 26, secrétaire; Pierre MAS, professeur au collège, rue Dajot, trésorier.

## SEINE-ET-OISE

VERSAILLES. — Emile BOURCEOIS, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Maurepas, 19, et Fernand ROBINEAU, professeur au Lycée Hoche, rue des Missionnaires, 45, vice-présidents; Félix HUEBER, boulevard du Roi, 30, secrétaire; Baron E. REGNAUD, boulevard du Roi, 30, secrétaire adjoint; WORMSER, agrégé du tribunal de commerce, trésorier.

AVRON. — Auguste DAUDE, rentier, au Plateau d'Avron, président d'honneur; Alfred FOREST, publiciste au Plateau d'Avron, président; Dr FICHOT, maire, Neuilly-Plaisance, vice-président; DUBETIER, avenue des Caves, 17, au Plateau d'Avron, et BARBE, avenue Joannes, 1, à Gagny, secrétaires; Eugène DAUDE, rentier, au Plateau d'Avron, trésorier; PEAN, propriétaire à Avron, censeur.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE. — Xavier DUCLOS, rentier, pré-

sident; Emile DÉSIR, agriculteur, vice-président; Eugène COSTA, maçon, secrétaire; Emile GUÉNIOT, entrepreneur de menuiserie, trésorier.

ENGHEN-MONTMORENCY. — *Bureau provisoire* : ROYER, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, président; J. COHN, rue du Nord, 15, vice-président; GROS, instituteur, secrétaire; Albert REISS, rue de la Barre, 1, trésorier.

GARCHES. — Henri FONTAINE, industriel, avenue du Centre, 20, président d'honneur; Dr BALP, Petit Villers, rue de Marnes, président; WITTESSHEIM, propriétaire, Grand'Rue, vice-président; BOS-SUAT, boulevard de Saint-Cloud, 90, secrétaire général; HALLADE fils, secrétaire adjoint; Georges HANDWERCK, caissier-comptable, rue de la Rangée, 45, trésorier.

HOUILLES. — Edmond LACROIX, rue de Saint-Germain, 6, président; Edouard MAUPIN, rue de Pontoise, 27, vice-président; Auguste COURTOIS, villa Jolly, 6, secrétaire; Louis ARNOULT, avenue de la Gare, trésorier.

MEUDON. — P. GUICHARD, rue Lavoisier, 4, président; CHAPISEAU, rue d'Arthelon, 2, vice-président; A. CATTART, Grand'Rue de Bellevue, 8, secrétaire-trésorier.

LE RAINCY. — AIMOND, ancien député, et CLÉMENTET, maire, présidents d'honneur; GALTIER, conseiller municipal, président; DE SAINT-GÉNOIS, président du comité radical, avenue Thiers, 50, vice-président; J. JOUANTÉGUY, avenue du Chemin de fer, 100, vice-président; RAIMBAUD fils, à Gagny, secrétaire; COMBAULT fils, secrétaire adjoint; GRON, allée des Maisons russes, 4, trésorier.

SEVRES (Sèvres, Chaville, Bellevue, St-Cloud, Ville-d'Avray). — Edmond GAST, ancien maire de Ville d'Avray, route de Versailles, à Ville-d'Avray, président; TRONCHE, pharmacien, Grand'rue, à Sèvres, vice-président; MATHE, premier adjoint au maire de Chaville, Grand'rue, 81, vice-président; J. MONIOTTE, vérificateur, rue des Ecoles, 9, à Sèvres, secrétaire; BRUCKER, rue Dailly, 4, à St-Cloud, trésorier.

LE VÉSINET. — FOUCAULT, avoué à Paris, conseiller d'arrondissement, délégué cantonal pour l'inspection des écoles, président; LEGLERG DE PULLIGNY, ingénieur en chef des ponts et chaussées, conseiller municipal, président de l'Union de la Jeunesse républicaine et Jean REITER, directeur d'imprimerie, vice-présidents; Albert SCHWOB, avenue Kléber, 2, secrétaire-trésorier.

## SEINE-INFÉRIEURE

ROUEN. — D<sup>r</sup> DUPUTEL, conseiller général, rue de la Vicomté, 13, président; Achille LEFORT, professeur honoraire, rue de l'Hôpital, 39, président; BAZIRE, rue Ambroise-Fleury, 10, vice-président; CRÉPÉUX-JAMIN, médecin-dentiste, rue Thiers, 23, vice-président; Alfred ADELINE, comptable, rue Sporck Le prince, 4, secrétaire; CORNU, rue de la Glacière, 14, trésorier.

BOLBEC. — G. DUELO, président; LÉCONTE, à Nointot, vice-président; J. LECHEVALIER, route de Rouen, 9, secrétaire général; Cons-

tant GODARD, rue du Beau Soleil, 22, secrétaire adjoint; DE CONIHOUT, conseiller municipal, et LASNE, rue Gambetta, 13, assesseurs.

DIEPPE. — LOYER, route d'Eu, à Neuville, président; D<sup>r</sup> STEEG, rue d'Écosse, vice-président; CHEVALIER, comptable, rue St-Jacques, 6, secrétaire; MALLET, Grand'rue, 134, trésorier.

LE HAVRE. — Maurice DUMOULIN, aux Muraux (S.-et-O.), président d'honneur; H. DU PASQUIER, rue Casimir Périer, 13, président; D<sup>r</sup> BRUNSCHWIG, rue de Séry, 24, vice-président; F. SCHLAGDENHAUFFEN, boulevard de Strasbourg, 57, trésorier.

## DEUX-SÈVRES

MELLE. — (Section du Sud des Deux-Sèvres). D<sup>r</sup> GAUD, adjoint au maire, président; Edouard SOULIER, pasteur à Chey, vice-président; N., à Chail, secrétaire général; François LALOT, instituteur, à Chey, secrétaire adjoint; LAUQUIN, instituteur, à Melle, trésorier.

PAMPROUX. — B. SOUCHÉ, président; RENAULT, instituteur, vice-président; INGRAND, instituteur, à la Guittière, secrétaire; BABINOT, instituteur, trésorier; SEIGNEURIN, secrétaire adjoint.

PARTHENAY. — TROMBLIN, membre fondateur; Louis AGUILON, maire, président d'honneur; Fernand BROTTIER, avoué, 1<sup>er</sup> adjoint, président; PHILÈRE, propriétaire, 2<sup>e</sup> adjoint, vice-président; NIGOT, clerc d'avoué, secrétaire-trésorier; ABEL, industriel, et BRIZON, professeur à l'École Normale, assesseurs.

THOUARS. — François QUILLET, conseiller municipal, président; Charles CHATAIGNIER, conseiller municipal, secrétaire; Léon BRAULT, conseiller municipal, trésorier.

## SOMME

AMIENS. — DISPAN-DE-FLORAN, Louis DUTILLOY, conseiller général, rue de Beauvais, Stéphane BECQUERELLE, professeur à l'École supérieure, rue Vulfran-Warin, 150; et Adrien GARET, employé de commerce, rue Lapostolle, 43, présidents de séance; F. PHILIPPO, rue Lemongnier, 4, secrétaire; POULBOR, secrétaire-adjoint; Victor HOUDOT, rue Delamorlière, 7, trésorier; Georges CANDILLON, professeur à l'École supérieure, rue d'Alger, 8, bibliothécaire.

ABBEVILLE. — Joseph LAURENT, agréé au tribunal de commerce, à Saint-Valéry-sur-Somme, président; COURTOIS, employé au Tréport, secrétaire; VIAT, employé, à Mers-les-Bains, trésorier.

CORBIE. — Emile LEQUIEN, représentant de commerce, président; MARÉCHAL, secrétaire-trésorier.

## TARN

ALBI. — Alphonse PANNISSET, professeur à l'École Normale, vice-président; Louis MAUREL, chapeelier, boulevard Montebello, vice-président; Gustave MARTY, secrétaire en chef à la mairie, secrétaire; Emile RIEUX, maître d'hôtel, conseiller municipal, rue Saint-Antoine, trésorier.

**CASTRES.** — VIEU, maire de Castres, président d'honneur ; Jean TOUREN, conseiller municipal, rue Villegoudou, président ; Grégoire, propriétaire, rue de Lavaur, 73, et VIALA, économe des hospices, rue des Capucins, vice-présidents ; MADELMONT, professeur, rue Villegoudou, secrétaire ; SARDA, bibliothécaire, esplanade du Mail, secrétaire adjoint ; BLAU, conseiller municipal, rue Fagerie, 8, trésorier.

**MAZAMET.** — Gaston CORMOULS-HOULÈS, industriel, Grand'Rue, président ; Gustave SARRAT, industriel, Grand'Rue, vice-président ; Ernest MOLINIÉ, courtier, rue Meyer, 18, trésorier ; Pierre BONNAFOUS, au Redonval, secrétaire.

**VABRE.** — Camille VERDEIL, conseiller d'arrondissement, président ; DELPUECH, notaire, conseiller municipal, secrétaire ; Louis BENOÎT, propriétaire, conseiller municipal, trésorier.

### TARN-ET-GARONNE

**MONTAUBAN.** — D<sup>r</sup> BERGIS, conseiller municipal, rue Ville-Bourbon, président ; LACOSTE, menuisier, rue Lagravère, vice-président ; LARROQUE cadet, conseiller municipal, route de Paris, vice-président ; Jules BERT, publiciste, à Nauges, secrétaire général ; D<sup>r</sup> PAISSERAN, Marcel QUÉLIN, étudiant en théologie, secrétaires adjoints ; G. BONNAFOUX, publiciste, rue de la Mairie, trésorier.

**MONTECH.** — M. FÈVRE, percepteur des contributions directes, président ; LANNES, conseiller municipal, vice-président ; RAYSSAC, propriétaire, trésorier ; MOULIS, directeur d'école, rapporteur.

### VAR

**HYÈRES.** — Pierre MOULIS, vétérinaire, avenue des Palmiers, 24, président ; Paul POUILLAN, photographe, et Paul GENSOLEN, avocat, vice-présidents ; Jean PÉRIN, ingénieur agricole, avenue Gambetta, 29, secrétaire général ; Ferdinand BLANC, rentier, quartier de l'Ermitage, à Luquette, à Hyères, trésorier.

**ROQUEBRUSSANNE.** — *Bureau provisoire* : RÉGNIER, juge de paix.

**SAINT-JULIEN.** — Jules-Michel GILLET, négociant, à St-Pierre de St-Julien, président ; Louis AUBERT, vice-président ; Victor MALO, charron, secrétaire ; Victorin POURRIÈRE, boulanger, à St-Pierre, par St-Julien, trésorier.

**SAINT-RAPHAËL.** — D<sup>r</sup> LAGRANGE, président ; César BERNARD, industriel, vice-président ; C. BRUN, comptable, secrétaire trésorier.

**TOULON.** — D<sup>r</sup> ORME, place Gambetta, 12, président ; AUGIER, ancien secrétaire général de la mairie, rue Nationale, 78, vice-président ; J. MILHAUD, à *l'Éveil social*, place d'Armes, 19, secrétaire général ; HUGUES, rue Geneviève, 25, Pont-du-Lies, trésorier.

### VAUCLUSE

**AVIGNON.** — PÉRAIRE, à Sorgues, président ; AUTRAND, pasteur, vice-président ; RESSEGAIRE, employé de commerce, rue Lanterne, 23, secrétaire ; Jules LÉCOQ, route de Tarascon, trésorier.

AUBIGNAN. — H.-Joseph FAURY, cultivateur, président ; Eugène MARTIN, instituteur, Louis AUTARD, cultivateur, vice-présidents ; Gustave IMBERT, cultivateur, secrétaire ; Auguste FAURY, cafetier, trésorier.

CARPENTRAS. — BONNAUD, architecte, président ; SANTU, négociant, à Mazan, vice-président ; GUILLET, avoué, secrétaire ; VALABREGUE, négociant, trésorier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. — Isidore MOURNA, expéditeur, à Entre-Deux-Eaux, président ; Jules JOUVENT, WASSERER, professeurs à l'école Benoît, et PASCAL, instituteur, vice-présidents ; Victor MOUTTE, secrétaire de mairie, secrétaire-trésorier ; Louis BOUDIN, secrétaire de mairie secrétaire adjoint ; AUMAGE, instituteur public, et Marius AUDIBERT, peintre, bibliothécaires.

SAINTE-CECILE. — *Bureau provisoire* : Joseph ROUX, cafetier.

VALREAS. — Marius DURAND, négociant, président ; Louis TIERS, vice-président ; Joseph MALLET, lithographe, rue de l'Hôtel-de-ville, secrétaire ; Alexis MARCELLIN, greffier, trésorier.

## VIENNE

POITIERS. — LEMOINE, entrepreneur, rue Champagne, 1, président ; PEROCHON, propriétaire, à Rouillé, vice-président ; LAMARQUE, professeur, route de Bordeaux, 46, et PINGANAUD, avocat à la Cour, secrétaires ; A. VERNIER, coupeur, rue de la Cathédrale, 14, trésorier ; Georges CAEN, rue de la Lamproie, 4, A. CATIN, rue Carnot, 60, VIVEAUX, MINANET, commissaires.

CHARROUX. — J. V. CLUZEAU, viticulteur, à Chatain, président ; Jules OGIER, adjoint au maire, vice-président ; Henri PELOQUIN, professeur au collège, à Confolens, secrétaire ; BRAULT, instituteur, trésorier.

CHATELLERAULT. — Joachim TEXIER, conseiller municipal, Grand-rue Châteauneuf, président ; Clément KREBS, retraité, conseiller municipal, rue St-Marc, 27, trésorier.

CIVRAY. — DELRIEU, contrôleur des contributions directes, président ; Edmond LAFAT, cordonnier, vice-président ; MEUNIER, instituteur, à Savigné, secrétaire ; Constant TEXIER, négociant, trésorier.

LOUDUN. — D<sup>r</sup> AMIRAULT, président ; Émile MAITRE, manufacturier, vice-président ; A. AUGÉ, professeur au collège, secrétaire-trésorier ; Marius SOULIER, rue du Martray, bibliothécaire.

## HAUTE-VIENNE

LIMOGES. — D<sup>r</sup> RAYMOND, avenue de Juillet, président ; D<sup>r</sup> GIRARD, boulevard du Collège, et PATRY, avocat, avenue de Juillet, vice-présidents ; Victor THUILLAT, rue de la Brasserie, secrétaire général ; Marius LAMARGUE, employé de commerce, rue Hyacinthe-Faure, secrétaire adjoint, trésorier par intérim.

EYMOUTIERS. — D<sup>r</sup> Aristide PRADET, maire, conseiller général, président ; Jean CYNE, conseiller municipal, vice-président ; Justin RAYMOND, notaire, conseiller d'arrondissement, vice-président ; Léon

FOURNEAU, instituteur, secrétaire; Marcel MEUNIER, instituteur, secrétaire adjoint; Léon SERRU, négociant, conseiller municipal, trésorier; Joseph SERRU, négociant, rue des Bancs, trésorier adjoint.  
VAYRES. — LEGLERC, adjoint au maire, président; BESSE, conseiller municipal, vice-président; Biojou, boulanger, secrétaire; Biojou, conseiller municipal, trésorier.

## VOSGES

EPINAL. — (Arrondissements d'Epinal, Remiremont, commune de Monthureux). MOUGIN, député des Vosges, président d'honneur; lieutenant-colonel BREHLER, officier de la Légion d'honneur, président; BÉGUIN, propriétaire, rue de la Préfecture, 35, et MANGIN, négociant, vice-présidents; A. BENOIT-LÉVY, aux Sapins, secrétaire général; Louis BEAUDOIN, employé de commerce, secrétaire adjoint; Paul KAMPMANN, industriel, trésorier.

## YONNE

AUXERRE. — MORISSET, conseiller municipal, rue du Pont, vice-président; Henri WOLFF, commandant en retraite, vice-président; Gaston BOSQUET, publiciste, secrétaire-trésorier; Charles BONNOT, conseiller municipal, secrétaire-trésorier adjoint.

ANCY-LE-FRANC. — M<sup>me</sup> LANIER, présidente d'honneur; Léon VIROT, président; Gaston ROUYER, vice-président; Noël BIDAULT, charron-forgeron, secrétaire; Félix CAZEL, secrétaire adjoint; Léon BIDAULT, trésorier.

BLENEAU. — HARDUIN, cultivateur, président; Théodule-Marcel MILLET, photographe, vice-président; J. MARLOT, instituteur adjoint, secrétaire; PERRIGNON, négociant, trésorier.

ETIVEY. — Emile GUINOT, maire, président; Auguste PORTE, conseiller municipal, et Désiré VEUILLOT, conseiller municipal, vice-présidents; Edouard DESMEUZES, instituteur, secrétaire; Célestin GUINOT, conseiller municipal, secrétaire adjoint; Jules MÜNSTER, garde-champêtre, trésorier.

JOIGNY. — LOUP, député, président d'honneur; BESNARD, avoué et maire, président; CHAT, adjoint au maire, vice-président; BRUNO, instituteur, à Charmoy, secrétaire; THURY, conseiller municipal, secrétaire adjoint; A. RONCIN, St-Julien-du-Sault, trésorier; SERRURIER, trésorier adjoint.

PACY-SUR-ARMANÇON. — Paul FAUSSIÈRE, président; Clément QUÉAU, secrétaire; Louis MAUPAS, trésorier.

SENS. — GIGUEL, ancien instituteur, rue de Lyon, 126, président; GAUDAIRE, agent d'assurances, Grand rue, 132, vice-président; MINET, industriel, boulevard du Mail, 61, secrétaire; Eugène CAPOCCY, mécanicien, rue de Lyon, 26, secrétaire adjoint; Clément CLÉMENT, commerçant, rue de Lyon, 89, trésorier; CLEUVENAT fils, Grand rue, 101, trésorier adjoint.

## ALGÉRIE

ALGER. — KAMPMANN, avocat à la Cour, président; PAOLI, bibliothécaire des Ecoles supérieures, vice-président; DARMON, avocat, secrétaire; François MERTZ, galerie Malakoff, 2, trésorier.

RELIZANE. — GUIBAL, agent-voyer, président; VENTURINI, receveur des postes, et MOLL, notaire, vice-présidents; Alfred-Louis PERRIN, instituteur, secrétaire; Lucien CASALTA, brigadier de police, trésorier.

## SUISSE

LAUSANNE. — Richard BERGNER, rentier, avenue de Rumine, président; Gustave HIERHOLTZ, avenue des Echeesses, 9, vice-président-trésorier; Paul VALLETTE, professeur à l'Université, avenue Durcy, 6, secrétaire général.

## BELGIQUE

(Ligue belge des Droits de l'Homme)

BRUXELLES. — Ernest ROUSSEAU, professeur à l'université, rue du Trône, 59, à Ixelles, président; Auguste HOUZEAU DE LEHAYE, sénateur, et Pierre TEMPELS, auditeur général honoraire, vice-présidents; Eugène MONSEUR, professeur à l'Université, rue Traversière, 134, secrétaire général; Alphonse HUISMAN-VAN-DEN-NEST, et Georges PÊTRE, avocats à la Cour d'appel, secrétaires; Louis FICHER, trésorier.

## Pétition pour la suppression des Conseils de guerre

Dans sa séance du 19 janvier, le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme a décidé, sur la proposition de M. Louis Havet, membre de l'Institut, d'organiser dans toute la France un vaste pétitionnement contre les Conseils de guerre.

Le texte de la pétition est ainsi conçu :

Les soussignés demandent la suppression des Conseils de guerre en temps de paix.

Des formules de pétition vont être envoyées à toutes les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, à tous les journaux républicains, à toutes les organisations démocratiques.

Le siège central enverra également des exemplaires de la pétition contre les Conseils de guerre à toutes les personnes qui en feront la demande.

S'adresser à M. le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, rue Jacob, 1, à Paris (6<sup>e</sup> Arrt).

## Le scandale de Guidel

La plupart des journaux réactionnaires ont essayé de dénaturer l'acte de réparation posthume accompli à Guidel, à l'égard d'une pauvre jeune fille, Marie Cadiou, qui, parce qu'elle s'était suicidée, avait été, sur l'ordre du maire catholique, enterrée dans le coin du cimetière réservé aux « hérétiques » et aux « impies », le coin des « chiens ». On se souvient que M. Trarieux, président de la Ligue des Droits de l'Homme, avait signalé cet acte barbare au Président du conseil, qui, après qu'une enquête eût confirmé l'exactitude des faits, suspendit, puis révoqua le maire.

L'ordre fut également donné d'exhumer le corps de Marie Cadiou et de l'inhumer auprès des autres morts. La municipalité réactionnaire de Guidel se solidarisa avec le maire frappé et refusa d'accomplir cet ordre ; pour en assurer l'exécution, on fut obligé de faire venir de Lorient un commissaire de police et quatre hommes munis de pelles, de pioches, de cordes, et de désinfectant.

Mais les journaux réactionnaires ont prétendu que cette exhumation a eu lieu contre le gré du père de Marie Cadiou. Il aurait, disent-ils, signé devant notaire une déclaration dans laquelle il exprimait le désir que sa fille restât dans le coin maudit. Or, renseignements pris, la signature de Cadiou a été obtenue de la façon suivante. La scène a eu lieu chez un notaire. On a, malgré les protestations de sa femme, enivré Cadiou, et on lui a dit : « Si vous voulez être bien vu dans la commune, il faut que vous disiez aux gendarmes que vous voulez que votre fille reste à la même place. »

M<sup>me</sup> Cadiou, qui protestait, fut priée de sortir. Deux heures plus tard, Cadiou, qui ne se souvient plus exactement de ce qui s'est passé pendant son ivresse, trouvait chez lui le maréchal des logis de gendarmerie de Ploemeur accompagné d'un gendarme ; ces deux représentants de la force publique emmenèrent Cadiou chez le garde champêtre, et, par la terreur, obtinrent de lui une réponse affirmative.

Mais, dès le lendemain, Cadiou, dégrisé, se rendit chez le sous-préfet à qui il exprima le désir que sa fille fut exhumée, ce qui fut fait par la suite.

Les responsabilités vont être recherchées. Le préfet du département a, en effet, délégué le sous-préfet de Lorient à l'effet :

1° « De déposer une plainte contre les gendarmes, qui ont outrepassé la réquisition ;

2° « De déposer une plainte contre le notaire qui

s'est prêté à la manœuvre par laquelle on a obtenu la signature de Cadiou contre sa volonté. »

L'adjoind au maire, qui a refusé de faire exécuter l'ordre d'exhumation, a été suspendu et révoqué.

## L'Affaire Gobillot

MM. F. Buisson, Paul Guieysse et Francis de Pressensé, députés, membres du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, viennent d'adresser à M. le Ministre de la justice la lettre suivante :

Paris, le 9 janvier 1903.

Monsieur le Ministre,

Vous savez quelles circonstances ont amené la fin tragique du malheureux Gobillot, accusé d'avoir assassiné Mme Vve Mitour, M. et Mlle Hurault, et même, semble-t-il, M. Robert et sa dame de compagnie.

Vous savez qu'un berger du nom de Leclerc, arrêté en Suisse, est poursuivi pour ces mêmes crimes et qu'il doit passer aux Assises de la Meuse, à St-Mihiel, dans la session qui s'ouvrira le 19 courant.

Il est trop clair que, en ce qui touche Gobillot, la justice a manqué de discernement et surtout de diligence.

C'est pourquoi l'instruction de l'affaire Leclerc a été retirée à M. le juge Martin qui avait suivi l'affaire au regard et à l'encontre de Gobillot.

Cette mesure, qui était nécessaire pour la dignité même de la justice, en commande une autre de même ordre.

Qui doit requérir ? Est-ce M. le Procureur de la République de St-Mihiel ?

Il ne s'agit pas ici de jeter sur sa personne des suspensions.

Mais les faits sont les faits.

Et, de toute évidence, la condamnation de Leclerc pour les crimes au sujet desquels il est poursuivi, sera, par ricochet, la condamnation des fautes commises dans l'instruction première.

Ne serait-il pas convenable que, dans ces conditions, M. le Procureur de la République de St-Mihiel ou son substitut, n'eussent pas à intervenir dans l'affaire Leclerc.

Et plus précisément, ne serait-il pas convenable que l'affaire

Leclerc fut portée devant une autre Cour d'Assises où les organes de la justice seraient moins obsédés par le souci des fautes antérieurement commises.

En un mot, n'estimez-vous pas qu'il y a là une cause de suspicion légitime qui permet, qui commande même le renvoi de l'affaire Leclerc devant une autre Cour d'Assises ?

Ce serait une satisfaction nécessaire aux préoccupations légitimes de l'opinion publique et une satisfaction aussi à la dignité de la Justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, etc.

F. BUISSON, PAUL GUIEYSSE, FRANCIS DE PRESSENSÉ.

## Les Avoués de Cherbourg

MM. F. Buisson, Paul Guieysse et Francis de Pressensé, députés, membres du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, viennent d'adresser à M. le ministre de la justice une lettre ainsi conçue :

Paris, le 29 décembre 1902.

Monsieur le ministre,

Vous vous souvenez que, sans se préoccuper qu'ils tiennent leurs fonctions d'un décret et que les avoués sont, à certains points de vue, des fonctionnaires, les cinq avoués de Cherbourg avaient pris corporativement une incroyable délibération où, disciplinant non pas un des leurs, mais leurs concitoyens, ils avaient décidé de ruiner, dans toute la mesure de leur pouvoir, les électeurs assez audacieux pour soutenir celui des deux candidats qui avait osé se prononcer pour la réduction des frais de justice par la simplification de la procédure.

Les avocats, partisans de ce candidat, devaient désormais être privés de tous dossiers et les experts privés d'expertises ; les imprimeurs, qui imprimeraient ses affiches, devaient être privés de tous travaux, et les journaux, qui les reproduiraient, devaient être privés de toutes insertions et de toutes annonces.

Ces faits sont constants et résultent d'ailleurs, non seulement de la délibération corporative, mais encore de l'enquête à laquelle M. Waldeck-Rousseau a fait procéder, et à la suite de laquelle les avoués de Cherbourg ont été poursuivis disciplinairement.

Dans son rapport à la Chambre des députés sur cette élection, notre collègue, M. Collin, avait dit que de tels procédés mériteraient une peine sévère.

Dans la pensée que, par elle-même, la poursuite déssillerait les yeux de ces avoués autoritaires et les ramènerait au sentiment de la situation et au respect de la loi, M. le procureur de la République a requis la peine la plus légère, que le tribunal, dans la même pensée, a prononcée.

Dans ses conclusions orales, M. le procureur de la République n'a pas d'ailleurs dissimulé que, si les avoués persistaient dans la voie où ils s'étaient engagés, il prendrait des mesures plus énergiques.

Qu'ont fait pourtant ces avoués ?

Ils ont répondu à cette indulgence en proclamant qu'ils n'avaient à suivre que leur volonté.

Ils avaient délibéré et décidé que les avocats, les experts, imprimeurs et journaux seraient boycottés : le boycottage continue.

Ils avaient délibéré et décidé que ce boycottage continuerait autant et aussi longtemps qu'il leur plairait, et, pour montrer que les réquisitoires du Procureur de la République et la décision du Tribunal ne les avaient pas troublés, ils ont eu l'idée d'exposer, dans la vitrine d'un commerçant, le *Gloria victis* dans des conditions qui constitueraient une sorte de défi, au sujet duquel, mieux que personne, pourra vous renseigner M. le Procureur de la République.

Naturellement les journaux réactionnaires, la *Croix de Cherbourg* en tête, ont convié la population à s'associer à cette manifestation concertée.

Ce qui aggrave la question soulevée par cet incident local, c'est que l'exemple a été suivi, notamment à Tours, à Saint-Nazaire, et dans divers pays de l'Est, où la presse républicaine a été boycottée de la même façon, sans même aucun obstacle et le moindre rappel à la loi.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous avons l'honneur de vous soumettre les questions suivantes :

Estimez-vous que, dans l'état de la législation, les avoués ne peuvent pas se faire de leur fonctions un moyen de contrainte à l'encontre et au préjudice de leur concitoyens, et notamment pour détruire la presse républicaine et favoriser la presse réactionnaire ?

Dans ce cas, pourquoi échappent-ils à la loi ? Et pourquoi, en dépit de la loi, sont-ils à l'abri de toute sanction utile, d'une sanction capable de faire cesser le scandale de leur attitude ?

Estimez-vous, au contraire, que la loi est présentement ainsi faite que les avoués peuvent se faire de leurs fonctions un

moyen de contrainte à l'encontre et au préjudice de leurs concitoyens ?

Dans ce cas, il doit être apporté remède à une situation vraiment intolérable, sans attendre les effets d'une inévitable contagion. N'y aurait-il pas lieu, notamment, de confier au Président du Tribunal le soin de désigner les journaux, sans en laisser le choix aux avoués ?

Pour que la question soit judiciairement tranchée, ne pensez-vous pas, Monsieur le Ministre, qu'il y aurait lieu de soumettre au Tribunal de Cherbourg la question que soulève l'insurrection des avoués de cette ville contre la décision qui les a atteints ?

L'objection consiste ici à dire que les avoués de Cherbourg ont déclaré renoncer à leur délibération en tant qu'elle était écrite. Mais l'objection est-elle sérieuse si, en fait, ils en continuent ouvertement l'application ? Et peut-on admettre que cette objection suffise à mettre en échec les dispositions disciplinaires que prévoit la loi ?

Veillez agréer, monsieur le Ministre, avec l'expression de notre haute considération, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

F. BUISSON, PAUL GUIEYSSE, FRANCIS DE PRESSENSÉ.

A la suite de cette lettre, le Ministre de la justice a décidé de faire ouvrir une nouvelle instruction sur les faits signalés par MM. F. Buisson, Paul Guieysse et Francis de Pressensé.

## Les Étudiantes et l'Internat en médecine

On sait que les étudiantes en médecine sont admises aujourd'hui à concourir pour l'internat et pour l'externat dans les hôpitaux de Paris. Une seule exception était faite jusqu'à présent à cette règle. Les étudiantes n'étaient pas admises à concourir pour l'internat en médecine dans les asilés d'aliénés de la Seine, service qui dépend, non de l'Assistance publique, mais de la préfecture de la Seine.

Une candidate, Mlle Pelletier, ayant été évincée au moment où elle se présentait pour le concours, a saisi de cette question la Ligue des Droits de l'Homme.

En même temps, elle faisait signer par un certain nombre de médecins, membres du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, et notamment par MM. Paul Reclus, Charles Richet, Georges Hervé, etc., une pétition pour demander la modification du règlement que l'administration préfectorale opposait à l'admission des étudiantes au concours.

La Ligue des Droits de l'Homme s'est empressée de signaler cette situation à M. Jean Colly, conseiller municipal, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, qui s'est mis immédiatement à sa disposition et qui l'a informée que satisfaction avait été accordée à Mlle Pelletier.

## L'Affaire Charles Redon

Le président de la République a signé le 13 janvier, sur la proposition du ministre de la justice, la grâce de Charles Redon, qui fut condamné, le 21 janvier 1887, à la peine des travaux forcés à perpétuité, pour l'assassinat de M. Talabard, assassinat commis le 4 août précédent, dans des circonstances qui sont restées mystérieuses jusqu'à ce jour.

Depuis plusieurs années déjà, la section de Bordeaux de la Ligue des Droits de l'Homme avait été saisie par notre collègue, M<sup>e</sup> Labarthe, du cas de Charles Redon et diverses démarches avaient été tentées afin d'obtenir la grâce de celui-ci. M<sup>e</sup> Jean Raynal, avocat à la Cour de cassation, avait, lui aussi, prêté son concours le plus actif à la cause de Redon.

Mais le fait que Charles Redon était dans la situation d'un évadé avait empêché que satisfaction lui fût accordée. Enfin expulsé de Belgique, Charles Redon rentra en France, prêt à se constituer prisonnier.

MM. F. Buisson, Paul Guieyesse et Francis de Pressensé, députés, membres du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, avaient adressé au ministre de la justice la lettre suivante :

Paris, le 10 janvier 1903,

Monsieur le garde des sceaux,

Nous avons l'honneur de solliciter votre bienveillante intervention en faveur du malheureux Charles Redon qui, depuis plus de seize ans, subit dans des conditions particulièrement cruelles et dont l'opinion publique s'est maintes fois émue, les conséquences de la terrible condamnation qui l'a frappé pour un crime qu'il n'a — la démonstration en semble faite aujourd'hui — jamais commis.

Charles Redon vous a saisi d'une demande, de grâce. Permettez-nous, à l'appui de cette demande, de vous rappeler les faits suivants :

L'assassinat de M. Talabard, pour lequel Charles Redon a été condamné, fut commis à Moulins, le 4 avril 1886. Redon, qui était alors âgé de dix-huit ans, faisait son service à Lyon.

Il avait obtenu un congé de quelques jours, qu'il était venu passer dans sa famille et qui prenait fin précisément le 4 avril, à minuit. Il a été établi, du reste, qu'il avait, en effet, pris le train à Moulins et qu'il était rentré à Lyon vers huit heures du soir.

D'autre part, Charles Redon parvint à établir l'emploi de son temps pendant la matinée du 4 avril. Il était sorti à huit heures du matin en tenue militaire de chez son père.

Il s'était rendu chez sa cousine Mme Lambert.

Il était allé au bureau de la place pour faire viser sa permission. Il avait rencontré une dame Roux. Il avait vu M. Scéti. Il s'était ensuite rendu chez M. Gilbert Mathé.

Et c'est en rentrant chez son père, vers dix heures du matin, qu'il avait rencontré M. Talabard devant la porte de la maison qu'habitait celui-ci et avait parlé quelques instants avec lui.

Depuis ce moment jusqu'à son départ pour Lyon, Charles Redon s'était trouvé en compagnie de quelqu'un et loin de la maison de M. Talabard. En conséquence, l'accusation fut contrainte de soutenir que c'est à dix heures du matin, au moment où il venait de parler avec M. Talabard, qu'il avait perpétré l'assassinat qu'elle lui reprochait, et cela dans des circonstances tellement invraisemblables qu'on se demande

aujour  
des b  
En  
heu  
suivan  
se pro  
rentre  
bâillon  
arme  
jamais  
tourne  
une so  
autre s  
avec le  
laver a  
des av  
traces  
Assu  
l'amonc  
yeux, d  
ne deva  
cents fr  
ce qui e  
sait le s  
Depui  
déclaré  
homme  
pouvait  
Lyon.  
Mais,  
draît à é  
en effet,  
sur une s  
l'auteur o  
labard.  
Dans c  
Ministre,  
et de justi  
de signer  
mais de r  
sion de so  
Veuillez  
F.

aujourd'hui comment une condamnation a pu être obtenue sur des bases aussi fragiles.

En effet, en quelques minutes à peine, c'est-à-dire entre dix heures moins un quart et dix heures, Charles Redon aurait pu, suivant l'accusation, parler avec M. Talabard devant la maison, se promener avec lui dans le verger, y manger des prunes, rentrer dans la maison : là, se jeter sur M. Talabard, le bâillonner, le frapper à coups redoublés, lui faire, avec une arme qu'il aurait eu le temps de cacher si bien qu'on ne l'a jamais plus retrouvée, treize horribles blessures ; ensuite, retourner les poches de la victime, fouiller ses tiroirs, lui voler une somme de 200 francs, tout en lui laissant intacte une autre somme de 26,000 francs qui y était étalée ; puis sortir avec les pieds, les mains et le pantalon pleins de sang, aller se laver à la fontaine publique à dix heures du matin, dans une des avenues les plus fréquentées de Moulins, en laissant des traces de sang tout le long du chemin !

Assurément, si ce procès avait été jugé avec plus de calme, l'amoncellement de ces invraisemblances eût éclaté à tous les yeux, d'autant plus que Charles Redon, fils d'une famille aisée, ne devait pas manquer de moyens de se procurer les deux cents francs qu'on a trouvés sur lui et qu'il a affirmé avoir pris, ce qui est tout à fait plausible, dans le tiroir, dont il connaissait le secret, du secrétaire de son père.

Depuis lors, d'autres faits ont été révélés ; Mme Lefour a déclaré que, dans la nuit du 4 au 5 août, elle avait vu un homme sortir de la maison de M. Talabard. Or cet homme ne pouvait être Redon, puisque celui-ci, à ce moment, était à Lyon.

Mais, monsieur le Ministre, un fait plus grave encore tendrait à établir définitivement l'innocence de Redon. Il vient, en effet, de vous saisir régulièrement d'une demande d'enquête sur une série de révélations qui lui sont parvenues au sujet de l'auteur ou du complice présumé de l'assassinat de M. Talabard.

Dans ces conditions, nous insistons vivement, monsieur le Ministre, pour que vous vouliez bien, par mesure d'humanité et de justice, proposer à monsieur le président de la République de signer la grâce de Redon, grâce qui lui permettra désormais de résider en France et de s'attacher à obtenir la révision de son procès.

Veillez, etc...

F. BUISSON, F. GUIEYSSE, FRANCIS DE PRESSENSÉ.

## Le Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'Homme

Sous le titre, « Une œuvre sainte » M. le Dr Elie Pécaut, vice-président de la section de Bellocq, a publié dans la *Frontière du Sud-Ouest* l'article suivant que nous croyons devoir reproduire :

Connaissez-vous, chers lecteurs, le *Bulletin Officiel de la Ligue des Droits de l'Homme* ? Si vous ne le connaissez pas encore, laissez-moi vous engager vivement à en faire connaissance.

C'est un petit recueil de 30 à 40 pages, qui paraît deux fois par mois et coûte trois francs par an. Mais il est meilleur qu'il n'est gros, et il m'arrive rarement de le lire, sans en retirer ce que j'y viens chercher, un encouragement à l'action. Surtout, je ne le lis jamais, sans me sentir pénétré de reconnaissance envers l'âme profonde, le cœur généreux, la haute conscience de l'homme qui a créé la Ligue, envers cet admirable Trarieux.

Ce n'est pas seulement le sentiment du Droit, le besoin de maintenir le respect de la Loi, qui ont poussé Trarieux à entreprendre la création de cette Ligue qui se confond, à cette heure, avec la République elle-même ; si respectable que soit ce sentiment, il n'eût pas suffi à susciter une œuvre de vie démocratique. Mais un autre mobile, bien plus profond, la pitié, l'amour des petits, des pauvres, des déshérités, le besoin de se faire le défenseur de ceux que personne ne défend, voilà de quelle source, cachée au plus intime de son cœur, jaillit la vie intense que notre cher Président réussit à communiquer à la Ligue. Et voilà pourquoi, comme je le disais l'œuvre de la Ligue, telle que le *Bulletin* la raconte, semaine par semaine, est une œuvre, à la fois, de droit et de pitié, de justice et d'amour, d'individualisme, mais d'un individualisme ému et fraternel.

Tenez ! je prends, sans choisir, le dernier numéro paru, le 15 novembre. Il renferme : 1° une très forte et haute conférence de Louis Havet sur l'idée de l'enseignement laïque. 2° La protestation, qu'ont donné tous les journaux républicains, contre l'acte d'abominable fanatisme d'un maire et d'un curé crétins qui ont refusé la sépulture à une pauvre fille, parce que, victime d'un viol, elle avait cédé à l'affolement et s'était tuée. 3° Une protestation contre les avoués de Cherbourg, qui

avaient en la cynique audace de mettre à l'index tout candidat qui aurait inscrit dans son programme la réduction des frais de justice. 4° Une protestation contre les peines corporelles dans la marine. 5° Une étude sur l'obligation pour les juridictions repressives de motiver leurs décisions. 6° Et enfin, c'est là justement ce qui m'a mis la plume à la main, la défense du soldat G. Roux.

Georges Roux était canonnier d'artillerie coloniale, lorsqu'il fut condamné, le 16 novembre 1901, par le Conseil de guerre du corps d'occupation de Chine, à 10 ans de travaux publics, pour « vols qualifiés et voies de faits envers un supérieur ». Je ne veux pas exposer ici l'affaire Roux. Il me suffit de dire que le malheureux soldat, qui fut condamné pour avoir « pillé » quatre piastres dans la poche d'un Chinois, n'avait rien pillé du tout, qu'il est la victime d'une erreur judiciaire, et que la Ligue, après avoir essuyé d'abord de M. de Lanessan un refus dédaigneux, a fini par obtenir gain de cause ; M. Loubet a signé, le 7 août, une décision réduisant de sept ans la peine, ce qui a déterminé la mise en liberté immédiate.

Ce n'est pas pour étaler ici le détail d'une nouvelle erreur judiciaire que je tenais à entretenir nos lecteurs du cas du pauvre artilleur. Des erreurs, il y en aura aussi longtemps qu'il y aura des hommes et qu'ils auront à juger. Et il y en aura surtout aussi longtemps que ces juges seront des magistrats improvisés, des militaires déguisés en justiciers, des hommes sans critique et irresponsables, investis d'un office qui exige le sens critique et implique la responsabilité. Ce qui est frappant, et ce qui émeut, c'est de voir la Ligue s'acharner à la réparation d'une erreur qui atteint un des petits de ce monde, un homme sans influence, sans notoriété, sans argent. Qui donc, il y a cinq ans, eût arraché l'innocent canonnier à l'horreur du bagne ? Qui eût harcelé les ministres, et qui se fût attaché à faire la pleine lumière, à placer les puissants en présence du devoir évident, enfin à mettre en branle cette lourde machine, la grâce présidentielle ? Personne.

Des centaines, des milliers de Roux ont souffert le dur martyre de l'innocence opprimée, ont épuisé leurs forces à crier leur innocence... La République Française — Liberté, Egalité, Fraternité — était pour eux sans oreilles et sans entrailles. Il a fallu l'admirable et douloureuse crise de l'*Affaire* (Et dire qu'il y a encore de solennels imbéciles pour déplorer qu'elle ait « troublé le repos du pays » !) pour que germât dans quelques âmes généreuses le besoin d'assurer à tous,

même et surtout aux faibles, le bénéfice de la pleine justice.

Désormais le faible, s'il est opprimé, sait à quelle porte frapper. Il peut être assuré que, si vraiment son droit est véritable, des amis résolus et influents lui donneront tout l'appui de leur influence. Voilà, à l'autre bout du monde, des juges en uniforme qui, après avoir prêté leur concours au pillage des saints missionnaires, après avoir commandé à leurs hommes de voiturier les lingots de l'évêque Favier, après avoir rempli leurs propres caisses et celles de messieurs les généraux, se donnent l'exquise distraction de condamner à dix ans de bagne un pauvre diable qui avait, disaient-ils, volé quelques piastres. La chose se passe là-bas bien loin. Il semble que cette farce sinistre soit assurée de l'impunité. Comment, à des milliers de lieux de distance, un regard pénétrant pourrait-il démêler la vérité, contrôler les faits, discerner l'iniquité ?

Eh ! bien, ces austères vengeurs de la morale, ces juges vertueux, qui s'agenouillent devant un pillard épiscopal qui vole des millions, et sont impitoyables au petit soldat succombant à la tentation d'empocher quelques sous, ils sauront désormais que leur « justice » peut trouver qui la contrôle, que leurs victimes peuvent trouver qui les défende. Et en attendant le bienheureux jour où la réparation d'une erreur semblable commencera par le châtement du mauvais juge, dès à présent l'innocent n'est plus sans défenseur.

La République, la vraie, pas celle de Méline, ni celle de Favier, mais celle qui est un régime de justice démocratique, n'a pas d'œuvre plus sacrée que la Ligue des Droits de l'Homme. Et nous, républicains, nous n'avons pas de devoir plus certain que celui de soutenir cette Ligue, en lui donnant notre sympathie, notre gratitude... et, avant tout, notre adhésion !

D<sup>r</sup> ÉLIE PÉCAUT.

## Réunion du Comité central et des Présidents des sections de la Seine

*29 décembre 1902.*

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Louis Havet.

Sont présents : MM. Louis Havet, F. Buisson, Molinier, Guieysse, E. Prévost, J. Psichari, E. Vaughan, L. Fontaine, Mathias Morhardt, secrétaire général.

Sont représentées : les sections de St-Germain-l'Auxerrois, par M. Labié ; du Palais-Royal, par M. Cahen ; de la Place Vendôme, par M. Lucien Le Foyer ; du II<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Keim ; Union des sections du III<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Benoît-Lévy ; des Enfants Rouges, par M. Brancq ; des Archives, par M. Rouquès ; de St-Avoye, par M. Billet ; de St-Gervais, par M. Denney ; de l'Arsenal, par M. Mourié ; Union des sections du V<sup>e</sup> Arrondissement, par MM. L. Dauriac et Camille Picard ; de l'Odéon-Monnaie, par M. Marcelon ; de St-Germain-des-Près, par M. le D<sup>r</sup> Fourrier ; de Notre-Dame-Champs, par M. Barban ; de St-Thomas d'Aquin, par M. Prévost ; du Gros-Caillou, par M. le D<sup>r</sup> Sicard de Plauzoles ; de la Chaussée-d'Antin et du faubourg-Monjmartre, par M. Frantz Jourdain ; de Rochechouart, par M. J. Charrière ; de St-Georges, par M. Lackenbacher ; de la Porte St-Denis, par M. Heilbronner ; de l'hôpital Saint-Louis, par M. Blum ; de la Folie-Méricourt, par M. Gerson ; de la Roquette-Ste-Marguerite, par M. Creissel ; du XII<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Godet ; du XIII<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Antz ; de la Santé, par M. Ch. Longuet ; du Petit Montrouge, par M. Le Béalle ; du XV<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Houtelette ; d'Auteuil, par M. Foulquier ; de la Muette, par M. Lucien Fontaine ; de la Porte-Dauphine, par M. Laugée ; des Ternes-Plaine-Monceau, par M. Castor ; des Batignolles, par M. le commandant May ; de La Villette, par M. Laguesse ; du Combat, par M. Tollier ; du XX<sup>e</sup> Arrondissement, par M. Sergent ; de La Courneuve, par M. Lagneau ; de Bois-Colombes, par M. Salard ; de Colombes, par M. Bowers ; d'Asnières, par M. Besville ; de Joinville, par M. Lebègue ; du Perreux, par M. Chotteau ; de Charenton, par M. Westphal ; de Vincennes, par M. Renard ; de Champigny, par M. Naninck ; de St-Maur, par M. Libaude ; de Neuilly-sur-Seine, par M. Sée ; de Levallois-Perret, par M. Caué ; de Montreuil-sous-Bois, par M. Tipener ; de Pantin-Aubervilliers, par M. Barachin ; de Bry-sur-Marne, par M. Ferber ; de Saint-Mandé par M. Rischmann ; de St-Ouen, par M. Lesesne ; de St-Denis, par M. Jehannin.

Excusés : MM. L. Trarioux, Yves Guyot, Paul Besson, président de la section de Chaillot ; Blum, président de la section du II<sup>e</sup> Arrondissement.

M. Louis Havet, au nom du Comité central, souhaite la bienvenue aux présidents et aux délégués des sections du département de la Seine. Il expose l'objet de la réunion qui est de trouver un mode d'organisation des sections de la Seine. En

province, les sections ont constitué des fédérations départementales ou régionales. Ces fédérations sont nécessaires à cause de l'éloignement du centre et pour établir des liens plus étroits entre les sections. Un organisme fédéral entre les sections parisiennes ne présente pas les mêmes caractères de nécessité. M. Havet exprime le vœu qu'une discussion cordiale mettra tout le monde d'accord.

Sur une proposition de M. Besville, président de la section d'Asnières, il est décidé qu'une copie du procès-verbal sera envoyée à tous les délégués des sections.

M. Mathias Morhardt procède à l'appel des sections représentées.

M. Billet, de l'Union des sections du III<sup>e</sup> Arrondissement, prend la parole avant la discussion de l'ordre du jour pour protester contre les mots « à son insu », figurant dans la résolution du Comité central qui vise la Fédération des sections de la Seine. Il dit avoir entretenu de ce projet le secrétaire général.

M. Morhardt, secrétaire général, répond à M. Billet que dans l'entretien qu'ils ont eu il n'avait pas été question de la constitution d'une fédération, mais de l'organisation d'un meeting contre les Conseils de guerre.

M. Benoit-Lévy demande si les sections ont besoin d'avoir l'autorisation du Comité central pour agir. Les sections de province ont-elles demandé l'autorisation de se grouper en fédérations ?

M. Morhardt répond que les sections de province n'ont jamais constitué de fédération sans demander l'avis du Comité central.

M. Louis Havet, président, intervient pour rappeler que la présente réunion n'a pas pour objet de régler le passé, mais l'avenir. Il faut voir non pas ce qui a été fait, mais ce qui doit se faire.

M. Libaude, président de la section de St-Maur, demande si les présidents de section ont le droit de voter, sans avoir consulté leur section, un règlement qui deviendra obligatoire pour elles. Pour sa part, il ne le croit pas.

En second lieu, il demande qu'il y ait une représentation proportionnelle au nombre des membres des sections.

M. Havet fait remarquer qu'il y a à distinguer deux choses, d'une part la constitution d'une fédération, pour laquelle l'assentiment des sections est nécessaire ; d'autre part, la réunion des présidents de section qui ne peut soulever aucune objection.

M. Dennery, président de la section de St-Gervais, pose une question préjudicielle. Ne doit-il pas être bien entendu,

que si l'on cherche à établir des liens plus étroits entre les sections, et à créer une vie plus active, on ne veut pas rompre avec le Comité central et faire une ligue dans la Ligue. C'est le Comité central seul qui a qualité et autorité pour parler au nom de la Ligue.

M. Laugée, président de la section de la Porte-Dauphine, répond à la question de M. Libaude en faisant observer que les décisions prises par l'assemblée peuvent n'être pas définitives et avoir la forme de vœux.

Il pense que la constitution d'une fédération serait dangereuse. La vraie fédération, dit-il, c'est le Comité central.

M. Lackenbacher, délégué de la section du quartier Saint-Georges, propose à titre de motion d'ordre que l'article 3 de l'ordre du jour, « projet de fédération des sections du département de la Seine », soit discuté avant tout autre.

Cette motion est adoptée.

M. le D<sup>r</sup> Sicard de Plauzoles, président de la section du Gros-Cailou, demande si les sections, qui sont opposées à la création d'une fédération, seront obligatoirement fédérées, dans le cas où le principe de la fédération triompherait. Cette obligation ne peut exister, et alors que serait une fédération des sections de la Seine qui ne comprendrait qu'une partie de ces sections ?

M. Bowers, au nom de la section de Colombes, s'oppose à la constitution d'une fédération. Il demande que le Comité central prenne l'initiative de réunir assez fréquemment les délégués des sections.

M. Dennery sans s'opposer à l'idée de la fédération, déclare accepter le principe des réunions périodiques.

M. Barban, président de la section de Notre-Dame-des-Champs, donne, au nom de la section, un avis nettement opposé à la constitution de la fédération, mais demande que le Comité central se soucie d'avoir un contact plus fréquent avec les sections. Il constate que la présente réunion a été causée par la crainte que le Comité central a conçue en voyant s'organiser une fédération des sections de la Seine.

M. L. Havet expose les raisons pour lesquelles le Comité central a tardé à réunir les présidents de section.

M. E. Prévost dit qu'il ne faut pas confondre la fédération et la réunion des présidents.

La fédération, dit-il, serait une cause d'émiettement; tandis qu'il y aurait un grand intérêt à des réunions plénières périodiques, qui uniformiseraient l'action des sections.

M. Camille Picard, délégué de l'Union des sections du V<sup>e</sup> Arrondissement, dit que l'on peut très bien accepter le principe des réunions bi-annuelles.

M. A. Rouquès dit que l'on constate que la Fédération existe de fait. Alors pourquoi craindrait-on de la voir exister d'une façon formelle? On semble redouter un conflit, la commune contre la convention. Jamais une pareille pensée n'est entrée dans l'esprit des promoteurs de l'idée de fédération. Ils ont voulu donner une vie plus active aux sections en les groupant. Ainsi fait-on dans les syndicats ouvriers, ou dans les associations d'enseignement. Il y aurait un groupement spontané au quel ne seraient pas forcées de prendre part les sections qui auraient refusé d'adhérer.

M. Benoit-Lévy proteste de son attachement pour la Ligue et pour le Comité central. Mais si la fédération en province donne de bons résultats, pourquoi l'écarter à Paris? Pourquoi empêcher à Paris les initiatives locales?

M. Guieysse rappelle qu'à la réunion donnée par la fédération des sections de la Seine, M. Benoit-Lévy a dit qu'il ne s'agissait pas d'une organisation fonctionnant à côté du Comité central, mais d'une entente volontaire, permanente ou temporaire, pour un but déterminé.

M. Mathias Morhardt répond à M. Benoit-Lévy que le Comité central a toujours respecté l'autonomie des sections.

M. Sicard de Plauzoles fait observer que les syndicats ouvriers d'un corps de métier peuvent se proposer de créer une fédération lorsqu'ils n'en possèdent pas. Les sections de la Seine n'ont pas à en créer une, elles en ont une de fait.

M. Salard, de Bois-Colombes, fait observer que, loin de limiter la liberté des sections, le Comité central leur a toujours accordé son concours.

M. Cahen rappelle que, par un ordre du jour transmis au Comité central, les sections réunies du 1<sup>er</sup> Arrondissement ont déclaré qu'à leur avis, il n'y avait pas de place à Paris pour une organisation intermédiaire entre les sections et le Comité central des sections peuvent se réunir en vue de conférences et s'inviter respectivement sans que les présidents fondent pour cela une fédération permanente.

M. Buisson dit qu'il faut s'entendre sur le sens des mots, et que celui de fédération doit être écarté. Historiquement, il comporte l'idée de l'affirmation d'une unité qui n'existait pas et qui s'organise en prenant conscience d'elle-même. Il rappelle la fête de la Fédération, et le mouvement actuel des syndicats

ouvriers et des associations amicales d'instituteurs. La fédération est la réunion de petits organismes isolés, qui sentent le besoin de s'unir et affirment leur désir.

Mais la Ligue est dans une situation inverse. Elle a commencé par l'unité ; de prime abord, elle a été nationale, une et indivisible. Le mot de fédération éveille des idées qui seraient la diminution de ce qu'elle a d'abord affirmé.

Mais il est vrai que l'organisation de la Ligue n'est pas assez démocratique. Il importe de procéder à des réformes. Il faut que les sections aient isolément la plénitude de leur liberté. Il faut en outre qu'elles aient la liberté de s'associer pour toutes les actions qui ne seraient pas du ressort direct du Comité central.

M. Havel pense que la discussion a assez mûri les idées pour que l'on passe au vote.

Il soumet à l'assemblée la proposition suivante : « L'assemblée repousse le mot *fédération*, et l'idée d'un organisme permanent distinct du Comité central. »

La proposition est adoptée par 39 voix contre 4.

On passe alors à l'examen d'un projet de résolution, présenté par le bureau du Comité central, et qui, après diverses modifications, est arrêté comme suit :

« Les représentants des sections du département de la Seine, réunis le 29 décembre 1902, sous la présidence de M. Louis Havel, membre de l'Institut, vice-président du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme,

« Décident,

« Art. 1<sup>er</sup>. — Une réunion des délégués des sections du département de la Seine aura lieu deux fois par an, les seconds lundis de juin et de décembre.

« Art. 2. — Une convocation spéciale sera adressée aux présidents des sections, quinze jours au moins avant la réunion, afin de leur en indiquer le lieu et l'heure, ainsi que l'ordre du jour.

« Art. 3. — Chaque section sera représentée de droit par son président, ou, à son défaut, par celui de ses collègues qu'il aura désigné à cet effet.

« Art. 4. — L'ordre du jour sera établi par le Comité central qui y fera figurer, d'une part, les questions dont il aura décidé de saisir les sections du département de la Seine, et, d'autre part, les questions que les sections elles-mêmes désireront soumettre à la réunion. Ces dernières questions devront avoir été préalablement communiquées au Comité central au moins un mois à l'avance.

« Art. 5. — Des réunions extraordinaires des représentants des sections de la Seine auront lieu de droit chaque fois que quinze sections l'auront demandé en vue d'étudier une ou plusieurs questions ayant obtenu l'adhésion de ces sections. »

Avant de lever la séance, M. Louis Havet met aux voix un ordre du jour présenté par M. le D<sup>r</sup> Sicard de Plauzoles, et qui est ainsi conçu :

« Les présidents des sections de Paris et du département de la Seine, réunis le 29 décembre 1902, adressent au fondateur de la Ligue, M. le président Trarieux, le témoignage de leur affectueuse admiration et leurs vœux de nouvelle année. »

Cet ordre du jour est adopté par d'unanimes acclamations. La séance est levée à 11 heures 1/2.

## LE COMITÉ CENTRAL

*Séance du 8 décembre 1902*

La séance est ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. Louis Havet.

Sont présents : MM. Havet, Buisson, Yves Guyot, Psichari, Ratier, D<sup>r</sup> Hervé, Vaughan, A. Kopenhague, Molinier, Henri Fontaine, Brochot, D<sup>r</sup> Reclus, D<sup>r</sup> Héricourt, D<sup>r</sup> Gley, D<sup>r</sup> Lapicque, D<sup>r</sup> Brissaud, E. Prévost, Lucien Fontaine, F. de Pressensé, D<sup>r</sup> Ch. Richet, Mathias Morhardt, secrétaire général.

Excusés : MM. L. Trarieux, Paul Meyer, G. Bourdon, Paul Guieysse, Delpech.

Secrétaire de séance. M. Paul Aubriot.

M. Aubriot donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal est adopté.

SITUATION GÉNÉRALE. — Le nombre des adhésions, du 1<sup>er</sup> au 6 décembre, a été de 238; le nombre des démissions, décès, adresses inconnues, etc., a été de 39. Le nombre total des adhérents au 6 décembre est de 31.284.

SITUATION FINANCIÈRE. — M. le Président rend compte de la situation financière. Les comptes sont approuvés.

LE BULLETIN. — Le nombre des abonnés au Bulletin officiel est de 4.195.

LA SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE. — L'encaisse de la souscription pour la propagande, au 8 décembre, est de 307 francs.

L'ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES. — La Ligue a reçu en don, pour l'œuvre des bibliothèques, de M<sup>me</sup> André, 4 exemplaires de *Les Deux Vies*, de Paul et Victor Marguerite; de M. S. Lehmann, 33 volumes divers; de M. le D<sup>r</sup> Nordeau, 2 exemplaires de *Sionisme*; de M. Ludovic Trarieux, 143 volumes divers.

ELECTION DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS. — MM. Louis Havet et Reclus ayant donné leur démission de vice-présidents, le Comité central procède à la réélection de deux vice-présidents.

Sont élus :

MM. Ferdinand Buisson, par 20 voix sur 21 votants; Louis Havet, par 18 voix sur 21 votants.

LE COMITÉ DU MONUMENT ZOLA. — Le Comité décide que la première réunion du Comité du monument Zola aura lieu le lundi soir, 15 décembre.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

*Séance du 5 janvier 1903.*

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. F. Buisson.

Sont présents : MM. F. Buisson, Louis Havet, D<sup>r</sup> Héricourt, Eng. Prévost, F. de Pressensé, D<sup>r</sup> Gley, D<sup>r</sup> Hervé, Gabriel Seailles, A. Kopenhague, D<sup>r</sup> Reclus, E. Vaughan, G. Bourdon, Mathias Morhardt, secrétaire général.

Excusés : MM. L. Trarieux Brochot, Molinier, Henri Fontaine, Lucien Fontaine, Yves Guyot, Louis Lapique.

Secrétaire de séance : M. Paul Aubriot.

M. Aubriot donne lecture du procès-verbal de la précédente séance. Le procès-verbal est adopté.

SITUATION GÉNÉRALE. — Le nombre des adhésions, du 1<sup>er</sup> décembre 1902 au 4 janvier 1903, a été de 1114; le nombre des décès, démissions, adresses inconnues, etc., a été de 379.

Le nombre total des adhérents au 4 janvier est de 31.820.

SITUATION FINANCIÈRE. — M. le Président rend compte de la situation financière. Les comptes sont approuvés.

LE BULLETIN. — Le nombre des abonnés au Bulletin officiel est de 4.195.

LA SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE. — La souscription pour la propagande doit à la caisse de la Ligue 195 fr. 50

L'HISTOIRE DE LA LIGUE. — La souscription pour l'histoire de la Ligue a en caisse 905 fr. 05.

LA QUESTION DU GAZ. — Sur la proposition de M. F. de Pressensé, le Comité central vote une somme de 100 francs comme contribution à la publication du discours de M. Puech, sur la question du gaz.

ADJONCTION AU BUREAU DES SÉNATEURS ET DÉPUTÉS MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL. — Le Comité central décide que les sénateurs et députés, membres du Comité central, assisteront aux réunions du bureau.

PROJET DE BUDGET. — M. le secrétaire général donne lecture du rapport de M. le trésorier général sur le projet de budget pour 1903 proposé par le bureau.

Après discussion, le projet est renvoyé au bureau, pour une nouvelle étude.

L'AFFAIRE J. DEJEAN. — M. le secrétaire général donne lecture au Comité central des lettres que lui a adressées M. J. Dejean.

M. Gabriel Séailles annonce qu'il a reçu la visite de M. Dejean et qu'il serait heureux d'avoir des explications sur cette affaire.

M. P. Guieysse met le Comité central au courant des circonstances du changement de M. Dejean.

Le Comité central décide à l'unanimité de passer à l'ordre du jour.

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA SECTION DE BREST. — M. le secrétaire général expose au Comité central les incidents qui ont amené la démission du président de la section de Brest.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. G. Bourdon, de Pressensé, Guieysse, Vaughan, L. Havet, F. Buisson, Mathias Morhardt, secrétaire général, le Comité central décide d'écrire à la section de Brest pour lui dire que le Comité central, sans se prononcer sur la valeur ou la légitimité du règlement intérieur adopté par la section, considère que les résolutions prises en vertu de ce règlement, sont valables, puisque ce règlement, en l'absence de dispositions statutaires, doit être considéré comme la loi des parties. Le Comité central décide, en outre, de mettre à l'étude une modification du règlement des sections.

L'AFFAIRE GOBILLOT. — M. le secrétaire donne lecture du rapport de M. Jean Appleton, professeur à la Faculté de Droit de Lyon.

M. Francis de Pressensé annonce qu'il a l'intention d'évoquer devant le Parlement la question des responsabilités d'ordre judiciaire dans l'affaire de l'instituteur Gobillot.

D'autre part, et conformément aux conclusions de M. Jean Appleton, le Comité central charge M. Eugène Prévost d'examiner l'affaire Gobillot au point de vue des questions qui pourraient être soulevées en droit.

L'ÉLECTION DE M. DELPECH. — Les membres du Comité central sont heureux d'apprendre la réélection de M. Delpech au Sénat et lui adressent leurs vives félicitations.

L'ÉLECTION DE MM. BOISSY D'ANGLAS ET BRISSON. — Le Comité central adresse ses félicitations à M. Boissy d'Anglas, président de la section d'Annonay, qui vient d'être élu sénateur de l'Ardèche.

Le Comité central adresse aussi ses félicitations à M. Brisson, membre de la section de Cognac, qui vient d'être élu sénateur de la Charente.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

## BIBLIOGRAPHIE

LÉON TOLSTOÏ. — LES ŒUVRES COMPLÈTES.

Entre tous ceux qui luttent pour la conquête du bonheur universel, Tolstoï est depuis longtemps au premier rang. Comme tout écrivain, comme tout philosophe qui défend une doctrine, il a ses détracteurs, mais on peut dire que ses admirateurs sont innombrables. Tous sont d'accord pour lui reconnaître le talent le plus rare et le plus puissant. Il était donc assez surprenant qu'après cinquante années d'une production littéraire toujours égale à elle-même, après la publication retentissante de *Anna Karénina*, de *Guerre et Paix*, de *Résurrection*, il n'y eût pas en France une édition des œuvres complètes de leur illustre auteur.

Cette lacune vient d'être comblée. L'éditeur Stock a commencé depuis quelques mois la mise à jour de cette édition, dont trois volumes ont déjà paru, ornés de daguerréotypes, sous couverture illustrée, d'un format élégant, et d'un prix extrêmement modique (2 fr. 50). Ce sont : *L'enfance et l'adolescence* (Tome I) ; *La jeune fille, la matinée d'un seigneur*, (Tome II) ; *Les cosaques, l'incursion, la coupe en forêt*, (Tome III). Chaque volume comprend au moins 350 pages. L'édition complète formera quarante volumes environ, le dernier étant consacré à la biographie de *Léon Tolstoï*.

Bien que la place nous soit ici mesurée, nous tenons à insister sur le caractère d'authenticité indiscutable de cette édition. La traduction, limpide et fidèle, est faite par M. Bienstock,

d'après les *manuscripts originaux* de l'auteur, conservés par les hommes qui ont le plus approché Tolstoï, MM. Paul Birûkov et Tchertkov, dépositaires de toutes les œuvres, inédites ou non, du grand écrivain. Celui qui ouvre un des volumes des œuvres complètes de Léon Tolstoï peut donc être certain d'avoir sous les yeux un texte complet, d'où rien n'a été expurgé, et qui reproduise exactement l'œuvre de l'auteur telle qu'il l'a écrite, et non pas la même œuvre défigurée et mutilée par la censure du tzar ou par un traducteur peu scrupuleux. Il est à peine besoin, après cela, de signaler l'accueil favorable que cette publication définitive a rencontré auprès du public qui pense et qui lit.

---

## Cotisations de 1903

Les membres de la Ligue des Droits de l'Homme sont instamment priés d'envoyer d'urgence leur cotisation pour l'année 1903, soit au siège central, rue Jacob, 1, à Paris, soit au trésorier de leur section, afin de recevoir le plus tôt possible, leur carte de membre actif.

Les cotisations des membres de la Ligue qui ne font pas partie d'une section et qui ne se sont pas encore mis en règle seront recouvrées par la poste sans autre avis à partir du 1<sup>er</sup> février. Nos collègues sont priés de vouloir bien réserver bon accueil au reçu qui leur sera présenté et qui sera augmenté de 50 centimes pour les frais de recouvrement.

Le Comité central rappelle aux membres de la Ligue des Droits de l'Homme qu'une souscription permanente pour la propagande est ouverte au siège central, rue Jacob, 1, à Paris, et qu'il appartient à chacun d'assurer, selon ses moyens et dans l'intérêt de tous, le développement de l'œuvre commune.

---

Le secrétaire général-gérant : MATHIAS MORHARDT.